

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 30

7 janvier 2009

### SOMMAIRE

A-Concept s.à r.l. ....	1437	LP Three Darmstadt Sàrl .....	1413
A'Graph S.à.r.l. ....	1400	Navitours S.à r.l. ....	1439
Alexsys Luxembourg S.A. ....	1395	Naxos Finance S.A. ....	1402
API - Consult GmbH .....	1439	Newcontainer Management Services S.à r.l. ....	1404
Babcock & Brown Specialised Funds Lu- xembourg S.à r.l. ....	1408	Optimal Diversified Portfolio .....	1438
BBA Luxembourg Finance No. 2 Limited .....	1418	Oregan Property S.A. ....	1403
BBA Luxembourg Finance S.à r.l. ....	1424	Plymouth HoldCo S.à r.l. ....	1396
BBA ROW Investments S.à r.l. ....	1420	Property Langenfeld S.à r.l. ....	1397
Caroline S.à r.l. ....	1423	Property Siegen S.à r.l. ....	1398
Caroline S.à r.l. ....	1401	Property Trier S.à r.l. ....	1396
Colyzeo II Finance S.à r.l. ....	1398	Red Grafton S.à r.l. ....	1405
Compagnie Luxembourgeoise de Bâti- ments et d'Entreprises .....	1401	Rumba Luxco 2 S.à r.l. ....	1397
Drumann Investments S.à r.l. ....	1416	Sireo Immobilienfonds No. 5 Heureka I Al- pha S.à r.l. ....	1404
Ecocycle Technology GmbH .....	1394	Sireo Immobilienfonds No. 5 Heureka III S.à r.l. ....	1402
Edil Equity S.A. ....	1440	Sireo Immobilienfonds No. 5 Heureka II S.à r.l. ....	1405
Espirito Santo Services S.A. ....	1440	Sireo Immobilienfonds No. 5 Heureka I S.à r.l. ....	1403
Etechnology Management Holding S.A.H. .....	1399	Sireo Immobilienfonds No. 5 Libero IV Delta S.à r.l. ....	1405
Eurocorp Holding S.A. ....	1400	Sireo Immobilienfonds No. 5 Libero V Epsi- lon S.à r.l. ....	1403
European Life Settlements Management Sàrl .....	1396	Sireo Immobilienfonds No. 5 Libero V S.à r.l. ....	1404
Finagen International S.A. ....	1431	SN Properties S.à r.l. ....	1394
First National Holding S.A. ....	1395	Sole Invest S.A. ....	1427
Foralim S.A. ....	1438	T4 S.à r.l. ....	1398
Global Strategies Group Holding S.A. ....	1399	Thegra Invest S.A. ....	1406
Hansa Transport International S.à.r.l. ....	1397	Tosca II S.A. ....	1437
Hung 1 Sàrl .....	1436	Tube VI S.à r.l. ....	1423
Lansvest S.A. ....	1399	Tube VI S.à r.l. ....	1401
LEKA Pneus S.à r.l. ....	1412	winnelux S.A. ....	1401
L'Européenne de Réalisations Industrielles S.A. ....	1401	Xlicences GmbH .....	1395
Lexin ER (Lux) II S.à.r.l. ....	1402	Xproducts GmbH .....	1394
Liac .....	1400		
Livionak S.à r.l. ....	1400		

**Xproducts GmbH, Société à responsabilité limitée.**

R.C.S. Luxembourg B 96.957.

Herr Peter Merkel tritt mit sofortiger Wirkung von seinem Mandat als Geschäftsführer der Gesellschaft Xproducts GmbH zurück.

Die Gesellschaft Becker + Cahen & Associés S.à r.l. kündigt mit Wirkung zum 31. Dezember 2008 den Sitz der Gesellschaft Xproducts GmbH, sowie den Domizilierungsvertrag vom 12. November 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 2. Dezember 2008.

Fiduciaire Hellers, Kos & Associés S.à r.l., Luxembourg

Unterschrift

Référence de publication: 2008156531/7262/16.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2008, réf. LSO-CX02812. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080185248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2008.

**Ecocycle Technology GmbH, Société à responsabilité limitée.**

R.C.S. Luxembourg B 95.933.

Herr Peter Merkel tritt mit sofortiger Wirkung von seinem Mandat als Geschäftsführer der Gesellschaft Ecocycle Technology GmbH zurück.

Die Gesellschaft Becker + Cahen & Associés S.à r.l. kündigt mit Wirkung zum 31. Dezember 2008 den Sitz der Gesellschaft Ecocycle Technology GmbH, sowie den Domizilierungsvertrag vom 18. September 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 2. Dezember 2008.

Fiduciaire Hellers, Kos & Associés S.à r.l., Luxembourg

Unterschrift

Référence de publication: 2008156533/7262/16.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2008, réf. LSO-CX02807. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080185252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2008.

**SN Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 104.544.

*Extrait des décisions prises par les associées en date du 3 décembre 2008*

1) M. Jean FELL a démissionné de son mandat de gérant.

2) M. Carl SPEECKE a démissionné de son mandat de gérant.

3) M. Benoît NASR, administrateur de sociétés, né à Charleroi (Belgique), le 26 mai 1975, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant pour une durée indéterminée.

4) M. David CATALA, administrateur de sociétés, né à Gent (Belgique), le 19 janvier 1979, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant pour une durée indéterminée.

Luxemburg, le 10/12/2008.

Pour extrait sincère et conforme

SN Properties S.à r.l.

Benoît NASR

Référence de publication: 2008156317/6972/22.

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2008, réf. LSO-CX06207. - Reçu 89,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080185169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2008.

**First National Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.  
R.C.S. Luxembourg B 48.315.

—  
*Extrait des résolutions  
prises lors de l'Assemblée Générale tenue en date du 19 novembre 2008*

Les démissions de Vladimir Igerovich POGREBENKO, Alexander Lvovich BLAGONRAVOV et Alexey Yakovievich LUTOV sont acceptées.

Par conséquent, le mandat de Vladimir Igerovich POGREBENKO en tant qu'administrateur délégué prend également fin.

Monsieur Christodoulos G. VASSILIADES, demeurant au 10, Doiranis, Egkomi, Nicosia, Chypre, est nommé administrateur unique de la société. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée générale annuelle de 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme  
First National Holding S.A.  
Signature  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2008156320/780/22.

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2008, réf. LSO-CX05446. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080185005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2008.

**Alexsys Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 70.879.

—  
La société Becker + Cahen & Associés S.à r.l. démissionne avec effet au 30 décembre 2008 de son mandat de commissaire aux comptes de la société Alexsys Luxembourg S.A.

La société à responsabilité limitée Becker + Cahen & Associés S.à r.l. dénonce avec effet au 31 décembre 2008 le siège social mis à disposition de la société Alexsys Luxembourg S.A. par le contrat de domiciliation du 16 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2008.

Fiduciaire Hellers, Kos & Associés S.à r.l., Luxembourg  
Signature

Référence de publication: 2008156534/7262/16.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2008, réf. LSO-CX02804. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080185255) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2008.

**Xlicences GmbH, Société à responsabilité limitée.**

R.C.S. Luxembourg B 96.660.

—  
Herr Peter Merkel tritt mit sofortiger Wirkung von seinem Mandat als Geschäftsführer der Gesellschaft Xlicences GmbH zurück.

Die Gesellschaft Becker + Cahen & Associés S.à r.l. kündigt mit Wirkung zum 31. Dezember 2008 den Sitz der Gesellschaft Xlicences GmbH, sowie den Domizilierungsvertrag vom 7. November 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 2. Dezember 2008.

Fiduciaire Hellers, Kos & Associés S.à r.l., Luxembourg  
Unterschrift

Référence de publication: 2008156527/7262/16.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2008, réf. LSO-CX02815. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080185245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2008.

**Plymouth HoldCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.504,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 134.844.

*Extrait des résolutions du Conseil de Gérance de la Société prises en date du 26/11/2008:*

"Le Conseil de Gérance a décidé de transférer le siège social de la Société du 8, rue Beck L-1222 Luxembourg, au 43, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, avec effet au 1<sup>er</sup> décembre 2008."

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Plymouth HoldCo S.à r.l.*

Signatures

Référence de publication: 2008157143/9033/16.

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2008, réf. LSO-CX05161. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080186219) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2008.

**Property Trier S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.  
R.C.S. Luxembourg B 104.533.

*Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 3 décembre 2008*

1) M. Jean FELL a démissionné de son mandat de gérant.

2) M. Carl SPEECKE a démissionné de son mandat de gérant.

3) M. Benoît NASR, administrateur de sociétés, né à Charleroi (Belgique), le 26 mai 1975, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant pour une durée indéterminée.

4) M. David CATALA, administrateur de sociétés, né à Gent (Belgique), le 19 janvier 1979, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 10/12/2008.

Pour extrait sincère et conforme

Property Trier S.à r.l.

Benoît NASR

Gérant

Référence de publication: 2008156318/6823/23.

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2008, réf. LSO-CX06206. - Reçu 89,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080185170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2008.

**European Life Settlements Management Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.  
R.C.S. Luxembourg B 141.046.

*Changement de siège social de la société*

Le siège social de la société a été transféré au 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Custom House Fund Services (Luxembourg) S.A.

Signature

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2008156012/2147/15.

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2008, réf. LSO-CX04436. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080184071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2008.

**Rumba Luxco 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 40.000,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 134.022.

—  
*Extrait des résolutions du Conseil de Gérance de la Société prises en date du 26/11/2008:*

"Le Conseil de Gérance a décidé de transférer le siège social de la Société du 8, rue Beck L-1222 Luxembourg, au 43, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, avec effet au 1<sup>er</sup> décembre 2008."

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Rumba Luxco 2 S.à r.l.*

Signature

Référence de publication: 2008157146/9033/16.

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2008, réf. LSO-CX05165. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080186212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2008.

---

**Property Langenfeld S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.  
R.C.S. Luxembourg B 104.538.

—  
*Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 3 décembre 2008*

1) M. Jean FELL a démissionné de son mandat de gérant.

2) M. Carl SPEECKE a démissionné de son mandat de gérant.

3) M. Benoît NASR, administrateur de sociétés, né à Charleroi (Belgique), le 26 mai 1975, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant pour une durée indéterminée.

4) M. David CATALA, administrateur de sociétés, né à Gent (Belgique), le 19 janvier 1979, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 10/12/2008.

Pour extrait sincère et conforme

Property Langenfeld S.à r.l.

Benoît NASR

Gérant

Référence de publication: 2008156306/6818/23.

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2008, réf. LSO-CX06202. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080185141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2008.

---

**Hansa Transport International S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.  
R.C.S. Luxembourg B 100.750.

—  
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Un gérant

Référence de publication: 2008156470/50/15.

Enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2008, réf. LSO-CX03903. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080185002) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2008.

---

**Colyzeo II Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 134.051.

Suivant décision du gérant, en date du 30 octobre 2008, le siège social de la société a été transféré du 1 rue du Saint-Esprit L-1475 Luxembourg au 2-4 avenue Marie-Thérèse L-2132 Luxembourg à compter du 10 novembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2008156478/4025/15.

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2008, réf. LSO-CX02209. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080184868) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2008.

**T4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 134.848.

*Extrait des résolutions du Conseil de Gérance de la Société prises en date du 26/11/2008:*

"Le Conseil de Gérance a décidé de transférer le siège social de la Société du 8, rue Beck L-1222 Luxembourg, au 43, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, avec effet au 1<sup>er</sup> décembre 2008."

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour T4 S.à r.l.*

Signature

Référence de publication: 2008157157/9033/16.

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2008, réf. LSO-CX05142. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080186018) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2008.

**Property Siegen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 104.888.

*Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 3 décembre 2008*

- 1) M. Jean FELL a démissionné de son mandat de gérant.
- 2) M. Carl SPEECKE a démissionné de son mandat de gérant.
- 3) M. Benoît NASR, administrateur de sociétés, né à Charleroi (Belgique), le 26 mai 1975, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant pour une durée indéterminée.
- 4) M. David CATALA, administrateur de sociétés, né à Gent (Belgique), le 19 janvier 1979, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 10/12/2008.

Pour extrait sincère et conforme

Property Siegen S.à r.l.

Benoît NASR

*Gérant*

Référence de publication: 2008156302/6816/23.

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2008, réf. LSO-CX06200. - Reçu 89,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080185132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2008.

**Global Strategies Group Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 97.779.

—  
EXTRAIT

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société tenue en date du 30 octobre 2008 a pris les décisions suivantes:

1) Création de deux classes différentes d'administrateurs et reclassification des administrateurs actuels de la Société comme suit:

- M. Damian Perl, administrateur de classe A
- M. Frank Engel, administrateur de classe A
- Dr Elisabetta Zaccaria, administrateur de classe B

2) Nomination de M. Damian Perl aux fonctions de président du conseil et d'administrateur délégué de la Société.

3) Renouvellement du mandat de réviseur d'entreprises de PricewaterhouseCoopers S.à r.l. jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2008151018/260/23.

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2008, réf. LSO-CW07425. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080178438) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2008.

---

**Etechnology Management Holding S.A.H., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 95.388.

Die Gesellschaft Becker + Cahen & Associés S.à r.l. kündigt mit Wirkung zum 31. Dezember 2008 den Sitz der Gesellschaft Etechnology Management Holding S.A.H.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 2. Dezember 2008.

Fiduciaire Hellers, Kos & Associés S.à r.l., Luxembourg

Unterschrift

Référence de publication: 2008156537/7262/14.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2008, réf. LSO-CX02809. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080185257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2008.

---

**Lansvest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 79.427.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire  
tenue au siège social de la société le 1<sup>er</sup> décembre 2008 à 11.00 heures*

L'Assemblée décide de nommer Monsieur Christianus Johannes M. Le Blanc né le 9 février 1966 à 's-Hertogenbosch, The Netherlands, et résidant à Erlennrain, 7, 8832 Wollerau, Suisse en qualité d'Administrateur de la Société, avec effet immédiat. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2009.

Pour extrait conforme

*L'agent domiciliataire*

Signatures

Référence de publication: 2008156360/536/17.

Enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2008, réf. LSO-CX03749. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080184756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2008.

---

**A'Graph S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8225 Mamer, 18, route de Dippach.  
R.C.S. Luxembourg B 59.829.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008157407/680/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2008, réf. LSO-CX05837. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080185803) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2008.

---

**Livionak S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R.C.S. Luxembourg B 129.462.

Le bilan au 30 avril 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bart Zech.

Référence de publication: 2008157404/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2008, réf. LSO-CX05847. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080185791) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2008.

---

**Liac, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8327 Olm, 8, rue de l'Indépendance.  
R.C.S. Luxembourg B 20.507.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2008.

FIDUNORD Sàrl

61, Gruuss Strooss, L-9991 Weiswampach

Signature

Référence de publication: 2008157382/667/15.

Enregistré à Diekirch, le 27 novembre 2008, réf. DSO-CW00341. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080185998) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2008.

---

**Eurocorp Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.  
R.C.S. Luxembourg B 40.486.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2008.

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2008157367/521/14.

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2008, réf. LSO-CX05762. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080186030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2008.

---



**Compagnie Luxembourgeoise de Bâtiments et d'Entreprises, Société Anonyme.**

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 68.749.

Le bilan au 31 décembre 2001 a été déposé au registre de commerce et des sociétés.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Michel GUIOT

Administrateur-délégué

Référence de publication: 2008157358/8445/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2008, réf. LSO-CX03518. - Reçu 93,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080185536) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2008.

---

**E.R.I. S.A., L'Européenne de Réalisations Industrielles S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 3-5, rue d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 62.411.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Windhof, le 9 décembre 2008.

FIDUNORD Sàrl

61, Gruuss Strooss, L-9991 Weiswampach

Signature

Référence de publication: 2008157379/667/15.

Enregistré à Diekirch, le 27 novembre 2008, réf. DSO-CW00309. - Reçu 18,0 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(080185990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2008.

---

**winnelux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6633 Wasserbillig, 74, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 105.185.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008157398/680/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2008, réf. LSO-CX05821. - Reçu 26,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080185815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2008.

---

**Tube VI S.à r.l., Société à responsabilité limitée,**

**(anc. Caroline S.à r.l.).**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 138.938.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2008.

Paul FRIEDERS

Notaire

Référence de publication: 2008159039/212/13.

(080187649) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2008.

---

**Naxos Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 70.870.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 4 décembre 2008*

- L'Assemblée Générale procède à compter de ce jour à la révocation de:
    - \* Luc VERELST, directeur de société, né le 23 avril 1954 à Wilrijk (Belgique).
  - L'Assemblée Générale décide de nommer, avec effet immédiat, en remplacement de M. Luc VERELST:
    - \* Mme Claudine BOULAIN, employée privée, née le 2 juin 1971 à Moyeuvre-Grande (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.
- Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale ordinaire statutaire qui se tiendra en l'année 2010.

Extrait sincère et conforme

NAXOS FINANCE S.A.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008158745/1022/20.

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2008, réf. LSO-CX05353. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080187735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2008.

**Lexin ER (Lux) II S.à.r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 97.130.

*Extrait des décisions prises par l'associé unique en date du 28 novembre 2008*

*Première résolution*

L'Associé Unique décide de transférer le siège social de la société du 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> décembre 2008.

Pour extrait

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2008158997/587/17.

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2008, réf. LSO-CX06432. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080187567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2008.

**Sireo Immobilienfonds No. 5 Heureka III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 51.400,00.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4A, rue Albert Borschette.  
R.C.S. Luxembourg B 120.508.

AUSZUG

1. Der Name des einzigen Anteilhabers der Gesellschaft lautet: Sireo Immobilienfonds No. 5 SICAV-FIS.
  2. Die aktuelle Adresse von Herrn Dr. Rolf Sutter, Geschäftsführer ist Zapfen-Triebern, CH-9057 Weissbad.
- Für gleichlautenden Auszug, zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 10. Dezember 2008.

*Für die Gesellschaft*

Unterschrift

Référence de publication: 2008158672/260/17.

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2008, réf. LSO-CX06588. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080187154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2008.

**Sireo Immobilienfonds No. 5 Heureka I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 83.800,00.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4A, rue Albert Borschette.  
R.C.S. Luxembourg B 120.506.

—  
**AUSZUG**

1. Der Name des einzigen Anteilhabers der Gesellschaft lautet: Sireo Immobilienfonds No. 5 SICAV-FIS.
  2. Die aktuellen Adressen von Herrn Dr. Rolf Sutter, Geschäftsführer ist Zapfen-Triebern, CH-9057 Weissbad.
- Für gleichlautenden Auszug, zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 10. Dezember 2008.

*Für die Gesellschaft*

Unterschrift

Référence de publication: 2008158674/260/17.

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2008, réf. LSO-CX06592. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080187159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2008.

---

**Sireo Immobilienfonds No. 5 Libero V Epsilon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 4.494.000,00.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4A, rue Albert Borschette.  
R.C.S. Luxembourg B 117.444.

—  
**AUSZUG**

Die aktuelle Adresse von Herrn Dr. Rolf Sutter, Geschäftsführer, ist: Zapfen-Triebern, CH-9057 Weissbad.  
Für gleichlautenden Auszug, zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 10. Dezember 2008.

*Für die Gesellschaft*

Unterschrift

Référence de publication: 2008158675/260/16.

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2008, réf. LSO-CX06594. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080187184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2008.

---

**Oregan Property S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 136.916.

—  
*Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 31 octobre 2008*

*Première résolution*

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Charles MEYER, de son poste d'Administrateur B de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> novembre 2008.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée nomme au poste d'Administrateur B de la société avec effet au 1<sup>er</sup> novembre 2008:

- M. Alan DUNDON, né le 18 avril 1966 à Dublin (Irlande), résidant au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2008.

Pour extrait

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2008158731/587/21.

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2008, réf. LSO-CX06523. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080187378) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2008.

---

**Newcontainer Management Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 18.750,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 122.765.

*Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 21 novembre 2008*

*Première résolution*

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Charles MEYER, de son poste de Gérant de la Société avec effet au 21 novembre 2008.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée nomme au poste de Gérant de la société pour une durée indéterminée avec effet au 21 novembre 2008:  
- M. Alain PEIGNEUX, né le 27 février 1968 à Huy (Belgique), résidant au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

Pour extrait  
Pour la société  
Signature

Référence de publication: 2008158732/587/21.

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2008, réf. LSO-CX06540. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080187279) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2008.

**Sireo Immobilienfonds No. 5 Heureka I Alpha S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 8.350.900,00.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4A, rue Albert Borschette.  
R.C.S. Luxembourg B 120.510.

**AUSZUG**

Die aktuelle Adresse von Herrn Dr. Rolf Sutter, Geschäftsführer, ist: Zapfen-Trieberrn, CH-9057 Weissbad.  
Für gleichlautenden Auszug, zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 10. Dezember 2008.

*Für die Gesellschaft*

Unterschrift

Référence de publication: 2008158670/260/16.

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2008, réf. LSO-CX06585. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080187149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2008.

**Sireo Immobilienfonds No. 5 Libero V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 35.000,00.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4A, rue Albert Borschette.  
R.C.S. Luxembourg B 117.434.

**AUSZUG**

1. Der Name des einzigen Anteilhabers der Gesellschaft lautet: Sireo Immobilienfonds No. 5 SICAV-FIS.  
2. Die aktuelle Adresse von Herrn Dr. Rolf Sutter, Geschäftsführer, ist: Zapfen-Trieberrn, CH-9057 Weissbad.  
Für gleichlautenden Auszug, zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 10. Dezember 2008.

*Für die Gesellschaft*

Unterschrift

Référence de publication: 2008158681/260/17.

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2008, réf. LSO-CX06604. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080187230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2008.

**Sireo Immobilienfonds No. 5 Heureka II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 70.500,00.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4A, rue Albert Borschette.  
R.C.S. Luxembourg B 120.507.

—  
AUSZUG

1. Der Name des einzigen Anteilhabers der Gesellschaft lautet: Sireo Immobilienfonds No. 5 SICAV-FIS.
  2. Die aktuelle Adresse von Herrn Dr. Rolf Sutter, Geschäftsführer, ist Zapfen-Trieberrn, CH-9057 Weissbad.
- Für gleichlautenden Auszug, zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 10. Dezember 2008.

*Für die Gesellschaft*

Unterschrift

Référence de publication: 2008158673/260/17.

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2008, réf. LSO-CX06590. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080187156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2008.

---

**Sireo Immobilienfonds No. 5 Libero IV Delta S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 5.686.000,00.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4A, rue Albert Borschette.  
R.C.S. Luxembourg B 117.445.

—  
AUSZUG

Die aktuelle Adresse von Herrn Dr. Rolf Sutter, Geschäftsführer, ist: Zapfen-Trieberrn, CH-9057 Weissbad.  
Für gleichlautenden Auszug, zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 10. Dezember 2008.

*Für die Gesellschaft*

Unterschrift

Référence de publication: 2008158676/260/16.

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2008, réf. LSO-CX06597. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080187189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2008.

---

**Red Grafton S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 136.002.

Par résolutions signées en date du 21 novembre 2008, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- acceptation de la démission de Géraldine Schmit, avec adresse au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, de son mandat de gérant avec effet au 24 novembre 2008
- acceptation de la démission de Alison Trewartha, avec adresse au 20, Grafton Street, W1S 4DZ Londres, Royaume-Uni, de son mandat de gérante avec effet au 24 novembre 2008
- nomination de Gérard Becquer, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de gérant pour une durée indéterminée et avec effet au 24 novembre 2008
- nomination de Philippe Leclercq, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de gérant pour une durée indéterminée et avec effet au 24 novembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008158736/581/21.

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2008, réf. LSO-CX06003. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080187252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2008.

---

## Thegra Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4170 Esch-sur-Alzette, 26-28, boulevard J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 143.483.

### STATUTS

L'an deux mille huit, le dix-huit novembre.

Par-devant Maître Francis KESSELER notaire de résidence à Esch/Alzette.

Ont comparu:

1) La société ELODEE S.A., société de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à L-4170 Esch/Alzette, 26-28, boulevard J.-F. Kennedy,

ici représentée par Monsieur Mahmoud DERGUIANI, expert-comptable, demeurant à F-57290 Fameck, 54, rue du Général Henry, agissant en sa qualité d'administrateur-délégué.

2) La société FIDUCIAIRE C.G.S. S. à r.l., société de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à L-4170 Esch/Alzette, 26-28, boulevard J. F. Kennedy,

ici représentée par Monsieur Mahmoud DERGUIANI, prénommée, agissant en sa qualité de gérant.

Lesquelles comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles.

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme sous la dénomination de: THEGRA INVEST S.A.

**Art. 2.** La société est constituée pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute anticipativement par décision de l'assemblée générale statuant comme en matière de modification des statuts.

**Art. 3.** Le siège social est établi à Esch/Alzette.

**Art. 4.** La société a pour objet social, pour compte propre ou pour compte d'autrui, l'achat, la vente, la location, la restauration ou l'aménagement, le lotissement, la maintenance, la gestion et en général le commerce de tous biens immeubles sis au Luxembourg ou à l'étranger, ainsi que la vente de mobilier d'intérieur et de biens d'équipement intérieur, ainsi que toutes opérations pouvant s'y rapporter directement ou indirectement ou pouvant en favoriser le développement. La société a par ailleurs pour objet, aussi bien au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social.

La société a en outre pour objet, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, d'effectuer toutes activités et opérations d'une société d'investissement et de holding (SOPARFI), telle que l'acquisition et la détention de toutes actions, valeurs mobilières, droits et biens meubles et immeubles et, de manières générale, de tous intérêts dans les investissements meubles ou immeubles. Elle peut prendre des participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et effectuer la gestion ainsi que la mise en valeur de ces participations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement, l'extension ou au développement de son objet social, notamment en empruntant avec ou sans garanties et en toutes monnaies, y compris par voie d'émission publique d'obligations.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à TRENTE ET UN MILLE EUROS (€ 31.000,-), représenté par CENT (100) ACTIONS d'une valeur nominale de TROIS CENT DIX EUROS (€ 310,-), chacune disposant d'une voix aux assemblées générales.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

**Art. 6.** En cas de pluralité d'actionnaires, la société doit être administrée par trois membres au moins, actionnaires ou non. Si la société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société a seulement un actionnaire restant, la composition du conseil administration peut être limitée à un seul membre, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs ou l'administrateur unique seront nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans.

Les administrateurs sortants peuvent être réélus.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée

générale par les statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes conformément aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou actionnaires ou non.

La société se trouve engagée, en toutes circonstances, par la signature individuelle des administrateur-délégués ou en cas d'administrateur unique par la signature individuelle de cet administrateur.

**Art. 8.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un des administrateurs, par l'administrateur unique ou la personne à ce déléguée par le conseil.

**Art. 9.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires; ils sont nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Ils sont rééligibles.

**Art. 10.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit au Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le premier lundi du mois de juin à 11.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 12.** Tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire.

**Art. 13.** L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

S'il y a un actionnaire unique, cet actionnaire exerce tous les pouvoirs conférés par l'assemblée des actionnaires de la société.

**Art. 14.** Pour tous points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

#### *Disposition transitoire*

Par dérogation, le premier exercice commencera aujourd'hui même pour finir le 31 décembre 2008.

#### *Souscription*

Le capital social a été souscrit comme suit:

1.- La société ELODEE S.A., prénommée, QUATRE-VINGT-DIX-NEUF ACTIONS .....	99
2.- La société FIDUCIAIRE C.G.S. S. à r.l., prénommée, UNE ACTION .....	<u>1</u>
TOTAL: CENT ACTIONS .....	100

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées par des versements en numéraires de sorte que la somme de TRENTE-ET-UN MILLE EUROS (€ 31.000,-) se trouve des à présent à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

#### *Constatation*

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élèvent approximativement à MILLE CINQ CENTS EUROS (€ 1.500,-).

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparantes ès-qualités qu'elles agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunies en assemblée générale extraordinaire, à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées et à l'unanimité elles ont pris les résolutions suivantes.

#### *Première résolution*

Le nombre des administrateurs est fixé à trois. Sont nommés administrateurs:

a) Monsieur Serge Jean HAMM, gestionnaire financier, né le 24 décembre 1961, à Thionville (France), demeurant à F-57190 Florange, 34, avenue des Tilleuls.

b) La société ELODEE S.A., société de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à L-4170 Esch/Alzette, 26-28, boulevard J.-F. Kennedy, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 77.619,

ayant comme représentant permanent, Monsieur Mahmoud DERGUIANI, expert-comptable, demeurant à F-57290 Fameck, 54, rue du Général Henry;

c) La société RESIDENCES LORRAINES S.A., établie et ayant son siège social à L-4170 Esch/Alzette, 26-28, Boulevard J. F. Kennedy, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 117.997, ayant comme représentant permanent, Monsieur Mahmoud DERGUIANI, expert-comptable, demeurant à F-57290 Fameck, 54, rue du Général Henry.

*Deuxième résolution*

Le nombre de commissaires est fixé à un.

Est nommé commissaire aux comptes: Madame Nadine CARELLE, expert-comptable, née à Dudelange, le 26 mai 1967, demeurant à F-57290 Fameck, 54, rue du Général Henry.

*Troisième résolution*

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de 2014.

*Quatrième résolution*

L'adresse de la société est fixée à L-4170 Esch/Alzette, 26-28, Boulevard J. F. Kennedy.

L'assemblée autorise le conseil d'administration à fixer en tout temps une nouvelle adresse dans la localité du siège social statutaire.

*Réunion du conseil d'administration*

Monsieur Serge Jean HAMM, prénommé, ici présent, la société ELODEE S.A., prénommée, représentée par Monsieur Mahmoud DERGUIANI, prénommé, agissant en tant que représentant permanent et la société RESIDENCES LORRAINES S.A., prénommée, représentée par Monsieur Mahmoud DERGUIANI, prénommé, agissant en tant que représentant permanent, se considérant comme réunis en Conseil, ont pris à l'unanimité la décision suivante:

Monsieur Serge Jean HAMM et la société ELODEE S.A., prénommés, sont nommés administrateurs-délégués.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de 2014.

*Remarque*

Avant la clôture des présentes, le notaire instrumentant a attiré l'attention des constituants sur la nécessité d'obtenir des autorités compétentes les autorisations requises pour exercer les activités plus amplement décrites comme objet social à l'article quatre des présents statuts.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous Notaire le présent acte.

Signé: Derguiani, Hamm, Kessler.

Enregistré à Esch/Al. A.C., le 20 NOV. 2008. Relation: EAC/2008/14281. Reçu cent cinquante-cinq euros 31.000 € à 0,5%= 155 €.

*Le Receveur (signé): Santioni A.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 08 décembre 2008.

Francis KESSELER.

Référence de publication: 2008157768/219/141.

(080186457) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2008.

**Babcock & Brown Specialised Funds Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 122.986.

In the year two thousand and eight, on the nineteenth day of November.

Before Us, Maître Paul DECKER, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

B & B MH 8 COMPANY LIMITED, a private limited liability company of 171, Old Bakery Street, Valletta, Malta, registered with the Malta Registry of Companies on 30<sup>th</sup> March 2006 under number C 38331, holder of five thousand (5,000) shares in the Company, hereby represented by Mr Max MAYER, employee, residing professionally at L-2740 Luxembourg, 3, rue Nicolas Welter, by virtue of a proxy given under private seal on November 13<sup>th</sup>, 2008.

Such proxies after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.



The parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record the following:

I. The appearing party is the sole shareholder of Babcock & Brown Specialised Funds Luxembourg S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 4, rue Alphonse Weicker, Luxembourg L-2721, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 122.986, incorporated pursuant to a deed of Maître André SCHWACHTGEN, notary residing in Luxembourg, on 08<sup>th</sup> December 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 249 on 26 February 2007, modified several times and the last time by a deed of Maître Paul DECKER, notary residing in Luxembourg, on 30<sup>th</sup> May 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 1637 of July 3<sup>rd</sup>, 2008 (the "Company")

II. That the 5,000 (five thousand) shares of the Company having a par value of EUR 25,- (twenty five euro) each, representing the entirety of the share capital of the Company, are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced;

III. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of convening notices.

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 121,250 (one hundred and twenty one thousand two hundred and fifty euro) in order to bring the share capital from its former amount of EUR 125,000 (one hundred and twenty five thousand euro) to EUR 246,250 (two hundred and forty six thousand two hundred and fifty euro), by way of the issue of 4,850 (four thousand eight hundred and fifty) new shares of the Company, having a par value of EUR 25,-(twenty five euro) each.

3. Subscription and payment to the share capital increase specified in item 2 above.

4. Subsequent amendment of article 5.1 of the Articles in order to reflect the increase of the share capital adopted under item 2.

5. Amendment to the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company and any employee of the Company to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

IV. That the Meeting has taken the following resolutions:

*First resolution*

The entirety of the corporate share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the partners represented considering them as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda, which has been communicated to them in advance.

*Second resolution*

The Meeting resolves to increase and it hereby increases the share capital of the Company by an amount of EUR 121,250.- (one hundred and twenty one thousand two hundred and fifty euro) in order to bring the share capital from its present amount of EUR 125,000.- (one hundred and twenty five thousand euro), represented by 5,000 (five thousand) shares of the Company having a par value of EUR 25,- (twenty five euro) each, to EUR 246,250.- (two hundred and forty six thousand two hundred and fifty euro), by way of the issue of 4,850 (four thousand eight hundred and fifty) new shares of the Company, having a par value of EUR 25,- (twenty five euro) each.

*Third resolution*

The Meeting resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

*Intervention - Subscription - Payment*

Thereupon, B & B MH 8 Company Limited declares to subscribe for all 4,850 (four thousand eight hundred and fifty) new shares of the Company, having a par value of EUR 25,- (twenty five euro) each, representing the increase of the share capital of the Company in the amount of EUR 121,250 (one hundred and twenty one thousand two hundred and fifty euro) and to fully pay up such shares by a contribution in kind (hereinafter referred to as the "MH 8 Contribution") consisting of a receivable of EUR 121,250 (one hundred and twenty one thousand two hundred and fifty euro) towards the Company.

The MH 8 Contribution, which is hereby transferred to and accepted by the Company, is valued at EUR 121,250 (one hundred and twenty one thousand two hundred and fifty euro).

B & B MH 8 Company Limited, through its proxyholder, declared that there exist no impediments to the free transferability of the MH 8 Contribution to the Company without restriction or limitation and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the MH 8 Contribution to the Company.

Proof of the ownership by B & B MH 8 Company Limited of the MH 8 Contribution has been given to the undersigned notary by a declaration of B & B MH 8 Company Limited, pre-named, attesting that it is the full owner of the MH 8 Contribution.

The amount of the increase of the share capital is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

*Fourth resolution*

As a consequence of the foregoing resolutions, it is decided to amend the first paragraph of the Article 5 of the Articles of Association to read as follows:

"The corporate capital is fixed at two hundred and forty six thousand two hundred and fifty euro (EUR 246,250) represented by nine thousand eight hundred and fifty (9,850) Shares of twenty five euro (EUR 25) each (hereafter referred to as the Shares. The holders of the Shares are together referred to as the Shareholders.

*Fifth resolution*

The shareholders decide to amend the shareholders' register as follows:

B & B MH 8 Company Limited . . . . .	9,850 shares
Total: nine thousand eight hundred and fifty . . . . .	9,850 shares

in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any manager of the Company or Ramona Dass to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

*Expenses*

All the expenses and remunerations which shall be borne by the company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 2,100.-.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française:**

L'an deux mille huit, le dix-neuf novembre,

Par-devant Maître Paul Decker, notaire, de résidence à Luxembourg, Luxembourg,

A comparu:

B & B MH 8 Co Limited, une société à responsabilité limitée de droit malte, ayant son siège social au 171, Old Bakery Street, Valletta (VLT 1455), Malte, immatriculée auprès du Registre des Sociétés de Malte sous le numéro C 38331, propriétaire de 5.000 (cinq mille) parts sociales de la Société,

ici représentée par Monsieur Max MAYER, employé, demeurant professionnellement à L-2740 Luxembourg, 3, rue Nicolas Welter,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 13 novembre 2008.

Les dites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant au nom des parties comparantes et par le notaire instrumentant, demeurent annexées au présent acte pour être enregistrées ensemble avec celui-ci.

L'associé, représenté tel que décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. L'associé est le seul associé de Babcock & Brown Specialised Funds Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social a 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 122.986, constituée suivant un acte de Maître André SCHWACHTGEN, notaire de résidence à Luxembourg, du 08 décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 249 en date du 26 février 2007, modifié à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivante acte devant Maître Paul Decker, notaire, de résidence à Luxembourg, en date du 30 mai 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1637 en date du 3 juillet 2008 ("la Société")

L'associé tel que représenté a déclaré avoir parfaite connaissance des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Renonciation aux formalités de convocation.

2. Augmentation du capital social d'un montant de cent vingt et un mille deux cent cinquante euro (EUR 121.250,-) afin de porter le capital de son montant actuel de cent vingt cinq mille euro (EUR 125.000,-) à deux cent quarante-six mille deux cent cinquante euro (EUR 246.250,-) par l'émission de quatre mille huit cent cinquante (4.850) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euro (EUR 25) chacune

3.- Souscription et paiement de l'augmentation de capital spécifié ci-dessus sous le point 2.;

4.- Modification subséquente du paragraphe premier de l'article 5.1 des statuts afin de reléger l'augmentation de capital du point 2.;

5.- Modification du registre de parts sociales, afin de refléter l'augmentation de capital ci-dessus et donner pouvoir et autorité à tout gérant de la Société et à un employé de procéder au nom de la Société à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des parts sociales de la Société

*Première résolution*

L'entièreté du capital social étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les associés représentés se considérant dûment convoqués et déclarent avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué en avance.

*Deuxième résolution*

Il est décidé d'augmenter le capital social à concurrence de cent vingt et un mille deux cent cinquante euro (EUR 121.250,-) afin de porter le capital de son montant actuel de cent vingt cinq mille euro (EUR 125.000,-) à deux cent quarante-six mille deux cent cinquante euro (EUR 246.250,-) par l'émission de quatre mille huit cent cinquante (4.850) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euro (EUR 25) chacune.

*Troisième résolution*

Il est décidé d'admettre à la souscription des parts sociales nouvelles comme suit:

*Intervention - Souscription - Libération*

A cet effet, B & B MH 8 Co Limited déclare souscrire aux 4.850 (quatre mille huit cent cinquante) nouvelles parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, représentant l'augmentation du capital social de la Société d'un montant de EUR 121.250,- (cent vingt et un mille deux cent cinquante euros) nombre pour lequel il a été admis, et a libérer intégralement par apport ("Apport MH 8") en nature consistant en une créance d'un montant de EUR 121.250,- (cent vingt et un mille deux cent cinquante euros) envers la Société.

L'Apport MH 8 qui est par cet acte transféré et accepté par la Société, est évalué à cent vingt et un mille deux cent cinquante euros (EUR 121.250,-)

B & B MH 8 Co Limited agissant par son mandataire dûment mandaté a déclaré qu'il n'existe pas d'obstacle au libre transfert, sans restriction ou limitation, de l'Apport MH 8 à la Société et que des instructions valables ont été données en vue de l'accomplissement de toute notification, tout enregistrement ou de toute autre formalité nécessaire pour effectuer un transfert valable de l'Apport MH 8 à la Société.

La preuve de la propriété de l'Apport MH 8 par B & B MH 8 Co Limited a été donnée au notaire instrumentant par une déclaration d'apport émise par B & B MH 8 Co Limited attestant qu'elle est le propriétaire de l'Apport MH 8 transféré.

Le montant de l'augmentation de capital est désormais à la libre disposition de la Société, preuve en a été donnée au notaire instrumentant.

*Quatrième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, il est décidé de modifier le paragraphe premier de l'article 5,1 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"Le capital social est fixé à deux cent quarante-six mille deux cent cinquante euros (EUR 246.250,-) représenté par neuf mille huit cent cinquante (9.850) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérée."

*Cinquième résolution*

Les associés décident de modifier le registre des actionnaires comme suit:

B & B MH 8 Co Limited . . . . .	9.850 parts sociales
Total: neuf mille huit cent cinquante . . . . .	9.850 parts sociales

et de donner pouvoir et autorité à tout gérant de la Société et à Ramona Dass de procéder au nom de la Société à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des parts sociales de la Société.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Frais*

Tous les frais et honoraires incombant à la société à raison des présentes sont évalués à la somme de 2.100,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, ledit mandataire a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. MAYER, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 25 novembre 2008. Relation: LAC/2008/47263. Reçu € 606,25.- (six cent six Euros vingt-cinq Cents).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2008.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2008157812/206/183.

(080186607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2008.

**LEKA Pneus S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5326 Contern, 8, rue Edmond Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 137.504.

Im Jahre zweitausendacht, den ersten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean SECKLER, mit dem Amtssitz in Junglinster, (Großherzogtum Luxemburg);

SIND ERSCHIENEN:

1) Frau Lilian Maggen MASSANGA, Geschäftsfrau, geboren in Kampala, (Uganda), am 12. Juli 1977, wohnhaft in D-54634 Bitburg, Bitburgerstrasse 60, (Bundesrepublik Deutschland).

2) Herr Romain MULLER, Geschäftsmann, geboren in Luxemburg, am 27. März 1976, wohnhaft in L-6557 Dickweiler, 3 rue de l'Eglise.

3) Herr Daniel SCHEND, Kaufmann, geboren in Gerolstein, (Bundesrepublik Deutschland), am 02. März 1983, wohnhaft in D-54311 Trierweiler, Schultheisstrasse 2.

Welche Komparenten den amtierenden Notar ersuchen folgendes zu beurkunden:

- Dass die Gesellschaft mit beschränkter Haftung "LEKA Pneus S.à r.l.", mit Sitz in L-5326 Contern, 8, rue Edmond Reuter, Z.I. Weiergewan, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg, Sektion B, unter der Nummer 137504, (die "Gesellschaft"), gegründet wurde gemäß Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 27. März 2008, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 1045 vom 28. April 2008.

- Dass die Komparenten sub 1) und 2) erklären die einzigen Gesellschafter der Gesellschaft zu sein und dass die erschienenen Parteien den amtierenden Notar ersuchen, die von ihnen in außerordentlicher Generalversammlung gefassten Beschlüsse zu dokumentieren wie folgt:

*Erster Beschluss*

Die Generalversammlung stellt fest, dass die in einhundert (100) Anteile, welche das gesamte Gesellschaftskapital darstellen, gehalten sind wie folgt:

1) Frau Lilian Maggen MASSANGA, vorgeannt, fünf und neunzig Anteile, .....	95
2) Herr Romain MULLER, vorgeannt, fünf Anteile, .....	5
Total: einhundert Anteile, .....	100

Herr Romain MULLER, vorgeannt, tritt durch Gegenwärtiges unter der gesetzlichen Gewähr an Herrn Daniel SCHEND, vorgeannt, seine fünf (5) Gesellschaftsanteile in der Gesellschaft ab, zum Preis von 625,- EUR, welchen Betrag der Zedent bekennt, vor Errichtung der gegenwärtigen Urkunde und außerhalb der Anwesenheit des Notars, vom Zessionar in bar erhalten zu haben, weshalb der Zedent dem Zessionar hiermit Quittung und Titel bewilligt.

Herr Daniel SCHEND wird Eigentümer der ihm abgetretenen Anteile am heutigen Tag und erhält das Gewinnbezugsrecht auf die Dividenden der abgetretenen Anteile ab dem heutigen Tage.

*Zweiter Beschluss*

Gemäß Artikel 190 des abgeänderten Gesetzes vom 10. August 1915, betreffend die Handelsgesellschaften, respektive gemäß Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches, wird sodann die obige Anteilsabtretung im Namen der Gesellschaft ausdrücklich angenommen und in ihrem vollen Umfange nach genehmigt durch ihren alleinigen Geschäftsführer Herrn Erwin Johann LENERZ, Geschäftsmann, wohnhaft in D-54570 Densborn, Brückenstrasse 4.

Der Geschäftsführer erklärt des Weiteren die Parteien zu entbinden die Anteilsabtretung der Gesellschaft durch Gerichtsvollzieher zustellen zu lassen.

*Dritter Beschluss*

Infolge der obigen Anteilsabtretung erklären die Gesellschafter Artikel 6 der Satzungen der Gesellschaft wie folgt abzuändern:

**Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR), aufgeteilt in einhundert (100) Anteile von jeweils einhundertfünfundzwanzig Euro (125,- EUR), welche Anteile gehalten werden wie folgt:

1) Frau Lilian Maggen MASSANGA, Geschäftsfrau, wohnhaft in D-54634 Bitburg, Bitburgerstrasse 60, (Bundesrepublik Deutschland), fünf und neunzig Anteile, . . . . .	95
2) Herr Daniel SCHEND, Kaufmann, wohnhaft in D-54311 Trierweiler, Schultheisstrasse 2, fünf Anteile, . . . . .	5
Total: einhundert Anteile, . . . . .	100

*Kosten*

Die der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf ungefähr siebenhundertfünfzig Euro abgeschätzt.

WORÜBER URKUNDE, aufgenommen in Junglinster, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Kompartmenten, dem instrumentierenden Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben zusammen mit Uns dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: MASSANGA - MULLER - SCHEND - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 10 décembre 2008. Relation GRE/2008/4942. Reçu Douze euros 12,- €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Junglinster, le 15 décembre 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008157858/231/64.

(080186736) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2008.

**LP Three Darmstadt Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 113.567.

In the year two thousand and eight, on the twentieth day of November.

Before Us Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of LP Three Darmstadt S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B113567, incorporated pursuant to a deed of Maître Emile Schlessler, notary residing in Luxembourg, on 17 January 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 735 dated 11 April 2006 (the Company). The articles of association of Company have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on 30 May 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2785 dated 3 December 2007.

There appeared:

(1) FIRST EURO INDUSTRIAL PROPERTIES II S.à r.l., a Société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, and registered in the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B95555,

duly represented by Mr. Alain Thill, private employee, professionally residing at L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

(2) LOGIC PARK EUROPE S.à r.l., a Société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, and registered in the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B113569,

duly represented by Mr. Alain Thill, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal.

The beforesaid proxies, being initialled "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The parties, represented as stated above, have requested the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

The shareholders resolve to create a third category of managers; C Managers.

In order to reflect this RESOLUTION, the shareholders decide to amend article 5.1 and 5.3 of the articles of incorporation as follows:

"5.1 The Company shall have at least three managers, divided into three categories named Category A Managers, Category B Managers and Category C Managers to be appointed or removed at any time, with or without cause, by a

respective shareholders' resolution. The managers may draw up standing rules (Geschäftsordnung) subject to an approving shareholders' resolution."

"5.3 The company shall be bound by the joint signature of a Category A Manager, a Category B Manager and a Category C Manager. All powers not expressly reserved by law or by the present articles to sole shareholder or the general meeting fall within the competence of the managers."

*Second resolution*

The shareholders resolve to appoint Mr Justin Chuter, Banker, born in Weybridge (United Kingdom) on January 7, 1959, with professional address at 15, Sloane Square, 2<sup>nd</sup> Floor, London SW1W 8ER, United Kingdom as B Manager in replacement of Mr. David Swan, resigned.

*Third resolution*

The shareholders resolve to accept the resignation of Mr Asim Zafar, as a B Manager.

*Fourth resolution*

The shareholders resolve to appoint Mr Antoine Berckmans, private employee, born in Uccle (Belgium) on June 19, 1978, with professional address at L-5365 Munsbach, 6C Parc d'Activités Syrdall as C Manager.

*Fifth resolution*

The shareholders state that the Board of Managers of the Company is composed as follows:

*A Manager:*

- Mr Olivier Dorier, Company Director, born in Saint-Remy (France) on 25 September 1968, with professional address at L-5365 Munsbach, 6C Parc d'Activités Syrdall.

*B Managers:*

- Mr Henry A. Thompson, lawyer, born in Egypt on 16 November 1951, with professional address in 15, Sloane Square, 2nd Floor, London SW1W 8ER, United Kingdom;

- Mr Mohammed Chowdhury, banker, born in Sylhet (Bangladesh) on 8 December 1967, residing in Villa 15, Gate 30, Avenue 35, Janabiyah 561, Bahrain;

- Mr Justin Chuter, banker, born in Weybridge (United Kingdom) on 7 January 1959, with professional address in 15, Sloane Square, 2<sup>nd</sup> Floor, London SW1W 8ER, United Kingdom;

*C Manager:*

- Mr Antoine Berckmans, private employee, born in Uccle (Belgium) on 19 June 1978, with professional address at L-5365 Munsbach, 6C Parc d'Activités Syrdall.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Junglinster, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the said proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le vingt novembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de LP Three Darmstadt S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B113567, constituée le 17 janvier 2006 par acte de Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 735 en date du 11 avril 2006 (la Société). Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 mai 2007 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2785 en date du 3 décembre 2007.

*A comparu:*

(1) FIRST EURO INDUSTRIAL PROPERTIES II S.à r.l., une Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social à 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B95555,

valablement représentée par Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

(2) LOGIC PARK EUROPE S.à r.l., une Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social à 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro BI13569,

valablement représentée par Monsieur Alain Thill, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée

Lesdites procurations, paraphées "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Les parties, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentaire d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les associés décident de créer une troisième catégorie de gérants: à savoir Gérants C.

Les associés décident de modifier en conséquence les articles 5.1 et 5.3 des statuts pour leur donner la teneur suivante:

"Die Gesellschaft wird durch einen Rat der aus wenigstens einem Kategorie A Geschäftsführer, einem Kategorie B Geschäftsführer und einem Kategorie C Geschäftsführer besteht, die Gesellschafter sind oder nicht, und die von der Gesellschafterversammlung ernannt werden, verwaltet."

"Die Gesellschaft wird nach außen durch die gemeinsame Unterschrift von drei Geschäftsführern davon wenigstens eine Unterschrift der Kategorie A, eine Unterschrift der Kategorie B und eine Unterschrift der Kategorie C, verpflichtet."

*Deuxième résolution*

Les associés décident de nommer Monsieur Justin Chuter, banquier, né à Weybridge (Royaume-Uni) le 7 janvier 1959, demeurant professionnellement à 15, Sloane Square, 2<sup>nd</sup> Floor, London SW1W 8ER, Angleterre, comme gérant B, en remplacement de Monsieur David Swan, démissionnaire.

*Troisième résolution*

Les associés décident d'accepter la démission de Monsieur Asim Zafar comme gérant B.

*Quatrième résolution*

Les associés décident de nommer Monsieur Antoine Berckmans, employé privé, né à Uccle (Belgique) le 19 juin 1978, demeurant professionnellement au 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, comme gérant C.

*Cinquième résolution*

Les associés constatent que le Conseil de Gérance est constitué de la manière suivante:

*Gérant A:*

- Monsieur Olivier Dorier, directeur de sociétés, né à Saint-Remy (France) le 25 septembre 1968, demeurant professionnellement au 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach.

*Gérants B:*

- Monsieur Henry A. Thompson, avocat, né en Egypte le 16 novembre 1961, demeurant professionnellement à 15, Sloane Square, 2<sup>nd</sup> Floor, London SW1W 8ER, Royaume-Uni;

- Monsieur Mohammed Chowdhury, banquier, né à Sylhet (Bangladesh) le 8 décembre 1967, demeurant à Villa 15, Gate 30, Avenue 35, Janabiyah 561, Bahrain;

- Monsieur Justin Chuter, banquier, né à Weybridge (Royaume-Uni) le 7 janvier 1959, demeurant professionnellement à 15, Sloane Square, 2<sup>nd</sup> Floor, London SW1W 8ER, Royaume-Uni;

*Gérant C:*

- Monsieur Antoine Berckmans, employé privé, né à Uccle (Belgique) le 19 juin 1978, demeurant professionnellement au 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, à la requête de la même partie, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Junglinster.

Et après lecture faite au mandataire de la comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: THILL - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 2 décembre 2008. Relation GRE/2008/4792. Reçu Douze euros 12,-€

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Junglinster, le 9 décembre 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008157869/231/138.

(080186724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2008.

**Drumann Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 137.244.

Im Jahre zweitausendacht, den dritten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Notar Maître Jean SECKLER, mit dem Amtssitz in Junglinster (Großherzogtum Luxemburg);

**IST ERSCHIENEN**

Herr José Luis NIETO DE LA BLANCA, Unternehmer, geboren in Madrid (Spanien), am 25. Mai 1973, wohnhaft in L-2146 Luxemburg, 89, rue de Merl,

hier vertreten durch Herrn Jürgen FISCHER, Buchprüfer, beruflich wohnhaft in L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon, auf Grund einer ihm erteilten Vollmacht unter Privatschrift, welche Vollmacht vom Bevollmächtigten und dem amtierenden Notar "ne varietur" unterschrieben, bleibt der gegenwärtigen Urkunde beigegeben, um mit derselben einregistriert zu werden.

Welcher Komparent, vertreten wie hiavor erwähnt, erklärt und ersucht den amtierenden Notar zu beurkunden, dass er der Alleingesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung 3DRUMANN INVESTMENTS S.à r.l.", (hiernach die "Gesellschaft"), mit Sitz in L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg, Sektion B, unter der Nummer 137244, gegründet gemäß Urkunde aufgenommen durch den unterzeichneten Notar am 6. März 2008, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 948 vom 17. April 2008, und abgeändert gemäß Urkunde aufgenommen durch den unterzeichneten Notar am 6. Mai 2008, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 1435 vom 11. Juni 2008, ist und

dass er, durch seinen Bevollmächtigten, folgende Beschlüsse fasst:

*Erster Beschluss*

Der Alleingesellschafter beschließt das Gesellschaftskapital um den Betrag von einhundertzweiundsechzigtausendfünfhundert Euro (162.500,- EUR) zu erhöhen, um es von seinem jetzigen Betrag von zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR) auf einhundertfünfsiebzigttausend Euro (175.000,- EUR) zu bringen, durch die Schaffung und Ausgabe von dreitausendzweihundertfünfzig (3.250) neuen Anteilen mit einem Nennwert von je fünfzig Euro (50,- EUR), welche dieselben Rechte und Vorteile genießen wie die bereits bestehenden Anteile.

*Zweiter Beschluss*

Der Alleingesellschafter beschließt die 3.250 neuen Anteile mit einem Nennwert von je 50,- EUR auszugeben.

*Zeichnung und Zahlung*

Daraufhin erscheint nun Herr Jürgen FISCHER, vorbenannt, handelnd in seiner Eigenschaft als Bevollmächtigter des Alleingesellschafter, auf Grund der vorgenannten Vollmacht, und erklärt im Namen und für Rechnung des Alleingesellschafter die dreitausendzweihundert-fünfzig (3.250) neu ausgegebenen Anteile zu zeichnen und diese voll in bar einzuzahlen, so dass der Betrag von einhundertzweiundsechzigtausendfünfhundert Euro (162.500,-EUR) vom heutigen Tage an der Gesellschaft zur freien Verfügung steht, so wie es dem amtierenden Notar nachgewiesen worden ist.

*Dritter Beschluss*

Um den hiavor genommenen Beschlüssen Rechnung zu tragen, beschließt der Alleingesellschafter Artikel 5 abzuändern und ihm folgenden Wortlaut zu geben:

" **Art. 5.** Das Gesellschaftskapital beträgt einhundertfünf undsiebzigttausend Euro (175.000,- EUR), aufgeteilt in dreitausendfünfhundert (3.500) Anteile von jeweils fünfzig Euro (50,- EUR), alle voll eingezahlt."

*Kosten*

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, unter welcher Form auch immer, welche der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde entstehen und für die sie haftet, beläuft sich auf ungefähr zweitausenddreihundert Euro.

*Erklärung*

Der unterzeichnete Notar, der Deutsch und Englisch versteht und spricht, erklärt hiermit, dass, auf Wunsch der erschienenen Person, die vorliegende Urkunde in Deutsch abgefasst ist, gefolgt von einer englischen Fassung; auf Ersuchen derselben erschienenen Person, und im Falle von Divergenzen zwischen dem englischen und dem deutschen Text, wird die deutsche Fassung maßgeblich sein.



WORÜBER die vorliegende notarielle Urkunde in Luxemburg, an dem oben angegebenen Tag, erstellt wurde.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Bevollmächtigten des Komparenten, handelnd wie hiervor erwähnt, dem instrumentierenden Notar nach Vor- und Zunamen, Personenstand und Wohnort bekannt, hat derselbe Bevollmächtigte mit Uns, dem Notar, gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

**Es folgt die englische Fassung des vorstehenden Textes:**

In the year two thousand and eight, on the third December.

Before the undersigned notary Jean SECKLER, residing in Junglinster, (Grand-Duchy of Luxembourg);

**APPEARED:**

Mr. José Luis NIETO DE LA BLANCA, businessman, born in Madrid (Spain), on the 25th of May 1973, residing in L-2146 Luxembourg, 89, rue de Merl,

here represented by Mr. Jürgen FISCHER, chartered accountant, professionally residing in L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon, by virtue of a proxy given under private seal, such proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy-holder and the officiating notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

The appearing person, represented as said before, declares and requests the notary to act, that he is the sole shareholder of the private limited liability company "DRUMANN INVESTMENTS S.à.r.l.", (hereafter the "Company"), with registered office in L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon, inscribed in the Trade and Companies' Registry of Luxembourg, section B, under the number 137244, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on March 6, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 948 of the 17<sup>th</sup> of April 2008, and amended pursuant to a deed of the undersigned notary on May 6, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1435 of the 11<sup>th</sup> of June 2008,

and that he takes, through his mandatory, the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder decides to increase the share capital by one hundred sixty-two thousand five hundred Euros (162,500.- EUR) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred Euros (12,500.- EUR) up to one hundred seventy-five thousand Euros (175,000.- EUR) by the creation and issue of three thousand two hundred and fifty (3,250) new shares with a par value of fifty Euros (50.- EUR) each, vested with the same rights and obligations as the existing shares.

*Second resolution*

The sole shareholder decides to issue 3,250 new shares with a par value of 50.- EUR each.

*Subscription and payment*

There now appears Mr. Jürgen FISCHER, prenamed, acting in his capacity as duly appointed attorney in fact of the sole shareholder, by virtue of the said power of attorney, and declares to subscribe in the name and on behalf of the sole shareholder for the 3,250 newly issued shares and to paid them fully up in cash, so that the amount of one hundred sixty-two thousand five hundred Euros (162,500.- EUR) is from this day on at the free disposal of the Company so as it has been proved to the undersigned notary.

*Third resolution*

In order to reflect the above taken resolutions, the sole shareholder decides to amend article 5 and to give it the following wording:

" **Art. 5.** Das Gesellschaftskapital beträgt einhundertfünfundsiebzigtausend Euro (175.000,- EUR), aufgeteilt in dreitausendfünfhundert (3.500) Anteile von jeweils fünfzig Euro (50,- EUR), alle voll eingezahlt."

*Expenses*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately two thousand three hundred Euros.

*Statement*

The undersigned notary, who understands and speaks German and English, states herewith that, on request of the above appearing person, the present deed is worded in German followed by a English version; on request of the same appearing person, and in case of discrepancies between the German and the English text, the German version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The deed having been read to the proxy-holder of the appearing person, acting as said before, known to the notary by his first and last name, civil status and residence, he has signed with Us, the notary, the present deed.

Signé: FISCHER - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 10 décembre 2008. Relation GRE/2008/4954. Reçu Huit cent douze euros cinquante cents 0,5 %: 812,50 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial;

Junglinster, le 16 décembre 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008157862/231/109.

(080186730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2008.

**BBA Luxembourg Finance No. 2 Limited, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 97.912.

In the year two thousand and eight, on the eleventh day of December.

Before Maître Blanche MOUTRIER, notary residing at Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned

Is held an extraordinary general meeting of the shareholders of "BBA Luxembourg Finance No.2 Limited" (the "Company"), a Luxembourg "société à responsabilité limitée", having its registered office at 57, Herbert Lane, Dublin 2, Republic of Ireland and its management control center at 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 97.912, incorporated under the Luxembourg laws by a notarial deed of Maître Joseph Elvinger, enacted on 30 September 2003, published in the Memorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 58 of 16 January 2004, amended for the last time pursuant to a notarial deed of Maître Joseph Elvinger, enacted on 15 March 2005 and published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1001 of 7 October 2005.

The meeting is presided by Mr Charles De Kerchove, residing at 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mrs Radia Doukhi, residing at 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Christoph Dahlgrün, residing at 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As it appears from the attendance list, all the 1,000 (one thousand) shares with a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euros) each, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda, of which the shareholders expressly state that they have been duly informed beforehand.

III.- The agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1. Waiving of notice right;

2. Approval of (i) the termination by anticipation on 31 December 2008 of the current financial year of the Company having started on 30 March 2008 and (ii) the amendment of the opening and closing dates of each of the subsequent financial years of the Company respectively to 1st January and 31 December;

3. Subsequent amendment of article 11 of the articles of association of the Company; and

4. Miscellaneous."

After the foregoing was approved by the shareholders, the following resolutions have been taken:

*First resolution*

It is unanimously resolved that the shareholders waive their right to the prior notice of the current meeting; the shareholders acknowledge being sufficiently informed on the agenda and consider being validly convened and therefore agree to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is resolved further that all the documentation produced to the meeting has been put at the disposal of the shareholders within a sufficient period of time in order to allow them to examine carefully each document.

*Second resolution*

It is unanimously resolved (i) to exceptionally terminate by anticipation as at 31 December 2008 the current financial year of the Company, having started on 30 March 2008 and (ii) to amend the opening and closing dates of each of the subsequent financial years to be respectively 1st January and 31 December of each year.

### Third resolution

As a consequence of resolution 2 above it is unanimously resolved to amend article 11 of the Company's articles of association to be read as follows:

" **Art. 11. Financial Year.** As of 2003 the business year began on October 1st and ended on September 30 of the following year. According to this change the business year which began on October 1st, 2003 ended on September 30, 2004.

As of 2005 the business year begins on March 30 and ends on March 29 of the following year. According to this change the business year which began on October 1st, 2004 ends on March 29, 2005.

The business year started on 30 March 2008 ends on 31 December 2008. As of 2009, the financial year starts on 1st January and ends on 31 December."

### Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about € 1,100.-.

There being no further business, the meeting was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that, on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le onze décembre.

Par devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, sous-signé.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des associés de "BBA Luxembourg Finance No.2 Limited" (la «Société»), une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social au 57, Herbert Lane, Dublin 2, République d'Irlande et son siège effectif de direction au 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 97.912,

constituée conformément à l'acte notarié du 30 septembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 58 en date du 16 janvier 2004, modifié pour la dernière fois par acte notarié de Maître Joseph Elvinger en date du 15 mars 2005, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 1001 en date du 7 octobre 2005.

L'assemblée est présidée par M. Charles De Kerchove, demeurant 398, route d'Esch L-1471 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Mme Radia Doukhi, demeurant 398, route d'Esch L-1471 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur M. Christoph Dahlgrün, demeurant 398, route d'Esch L-1471 Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Ladite liste et les procurations, signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 1.000 (mille) parts sociales, d'une valeur nominale de 25,- EUR (vingt-cinq euros) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées, de sorte que l'assemblée peut valablement se prononcer sur tous les points portés à l'ordre du jour dont les associés déclarent expressément avoir été informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

### Ordre du jour:

1. Renonciation au droit de convocation;
2. Approbation de (i) la clôture par anticipation à la date du 31 décembre 2008 de l'exercice social en cours de la Société ayant débuté le 30 mars 2008 et de (ii) la modification des dates d'ouverture et de clôture des exercices sociaux consécutifs de la Société respectivement au 1<sup>er</sup> janvier et 31 décembre;
3. Modification subséquente de l'article 11 des statuts de la Société; et
4. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par les associés, les résolutions suivantes ont été prises:

*Première résolution*

Il est unanimement décidé que les associés renoncent à leur droit de recevoir la convocation préalable afférente à cette assemblée générale; les associés reconnaissent avoir été suffisamment informés de l'ordre du jour et considèrent avoir été valablement convoqués à la présente assemblée générale extraordinaire et acceptent de délibérer et de voter sur tous les points portés à l'ordre du jour. Il est en outre décidé que toute la documentation produite lors de cette assemblée a été mise à la disposition des associés dans un délai suffisant pour leur permettre d'examiner avec attention chaque document.

*Deuxième résolution*

Il est unanimement décidé de (i) clôturer exceptionnellement par anticipation au 31 décembre 2008 l'exercice social en cours de la Société ayant débuté le 30 mars 2008 et de (ii) modifier les dates d'ouverture et de clôture de chaque exercice social consécutif respectivement au 1<sup>er</sup> janvier et au 31 décembre de chaque année.

*Troisième résolution*

En conséquence de la deuxième résolution mentionnée ci-dessus, il est unanimement décidé de modifier l'article 11 des statuts de la Société (les « Statuts ») comme suit:

« **Art. 11. Année sociale.** En 2003, l'exercice social a commencé le 1<sup>er</sup> octobre et s'est terminé le 30 septembre de l'année suivante. Suivant cette modification, l'exercice social qui a commencé le 1<sup>er</sup> octobre 2003 s'est terminé le 30 septembre 2004.

A partir de 2005, l'exercice social commence le 30 mars et se termine le 29 mars de l'année suivante. Suivant cette modification, l'année sociale qui a commencé le 1<sup>er</sup> octobre 2004 se terminera le 29 mars 2005.

L'exercice social ayant commencé le 30 mars 2008 se termine le 31 décembre 2008. A compter de 2009, l'exercice social de la Société commencera le 1<sup>er</sup> janvier et se terminera le 31 décembre.»

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, s'élève à environ € 1.100.-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Passé à Luxembourg, même date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite du présent acte original aux comparants, ces derniers ont signé avec le notaire le présent acte.

Le notaire soussigné qui maîtrise la langue anglaise, constate que, sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: C. De Kerchove, R. Doukhi, C. Dahlgrün, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette A.C., le 12 décembre 2008, Relation: EAC/2008/15139. - Reçu douze euros 12,- €.

*Le Receveur ff. (signé): N. Boïça.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 16 décembre 2008.

Blanche MOUTRIER.

Référence de publication: 2008158593/272/134.

(080187940) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2008.

**BBA ROW Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 10.000.000,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 84.259.

In the year two thousand and eight, on the eleventh day of December.

Before Maître Blanche MOUTRIER, notary residing at Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned

Is held an extraordinary general meeting of the sole shareholder of "BBA ROW Investments S.à r.l." (the "Company"), a Luxembourg "société à responsabilité limitée", having its registered office at 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 84.259 and having its principal place of business at 7th Floor, 20 Balderton Street, London W1K 6TL, United Kingdom, incorporated by a notarial deed enacted on 17 October 2001, published in the Memorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 332 of 28 February 2002, amended for the last time pursuant to a notarial deed of Maître Joseph Elvinger, enacted on 7 December 2005 and published in the Memorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 1485 of 31 December 2005.

The meeting is presided by Mr Charles De Kerchove, residing at 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mrs Radia Doukhi, residing at 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Christoph Dahlgrun, residing at 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The sole shareholder present or represented and the number of shares held by it are shown on an attendance list. That list and proxy, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As it appears from the attendance list, all the 20,000 (twenty thousand) shares with a nominal value of EUR 500.- (five hundred Euros) each, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda, of which the sole shareholder expressly states that it has been duly informed beforehand.

III.- The agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1. Waiving of notice right;

2. Approval of (i) the termination by anticipation on 31 December 2008 of the current financial year of the Company having started on 1st October 2008, (ii) the amendment of the opening and closing dates of each of the subsequent financial years of the Company respectively to 1st January and 31 December and (iii) the subsequent amendment of the date of drawing-up of the accounts;

3. Subsequent amendment of articles 23 and 24 of the articles of association of the Company;

4. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the sole shareholder, the following resolutions have been taken:

*First resolution*

It is resolved that the sole shareholder waives its right to the prior notice of the current meeting; the sole shareholder acknowledges being sufficiently informed on the agenda and considers being validly convened and therefore agrees to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is resolved further that all the documentation produced to the meeting has been put at the disposal of the sole shareholder within a sufficient period of time in order to allow it to examine carefully each document.

*Second resolution*

It is resolved (i) to exceptionally terminate by anticipation as at 31 December 2008 the current financial year of the Company, having started on 1st October 2008, (ii) to amend the opening and closing dates of each of the subsequent financial years to be respectively 1st January and 31 December of each year and (iii) to amend subsequently the respective dates of drawing-up of the accounts of the Company to 31 December of each year.

*Third resolution*

As a consequence of resolution 2 above, it is resolved to amend articles 23 and 24 of the Company's articles of association (the "Articles") as follows:

- Article 23 of the Articles is amended as follows:

" **Art. 23. Financial year.** The business year started on 1st October 2008 ends on 31 December 2008. As of 2009, the financial year starts on 1st January and ends on 31 December".

- The first paragraph of article 24 of the Articles is amended as follows (the following paragraphs remaining unchanged):

" **Art. 24. Balance-sheet.** Each year, on December 31, the accounts are closed, the management draws up an inventory of assets and liabilities, the balance-sheet and the profit and loss account, in accordance with the law."

*Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about € 1,100.-.

There being no further business, the meeting was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that, on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le onze décembre.

Par devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, sous-signé.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de "BBA ROW Investments S.à r.l." (la «Société»), une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social au 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 84.259 et ayant son siège effectif de direction au 7th Floor, 20 Balderton Street, Londres W1K 6TL, Royaume-Uni, constituée conformément à l'acte notarié du 17 octobre 2001, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 332 en date du 28 février 2002, modifié pour la dernière fois par acte notarié de Maître Joseph Elvinger en date du 7 décembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 1485 en date du 31 décembre 2005.

L'assemblée est présidée par M. Charles De Kerchove, demeurant 398, route d'Esch L-1471 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Mme Radia Doukhi, demeurant 398, route d'Esch L-1471 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur M. Christoph Dahlgrün, demeurant 398, route d'Esch L-1471 Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- L'associé unique présent ou représenté et le nombre de parts sociales qu'il détient est renseigné sur une liste de présence. Ladite liste et la procuration, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 20.000 (vingt mille) parts sociales, d'une valeur nominale de 500,- EUR (cinq cents euros) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées, de sorte que l'assemblée peut valablement se prononcer sur tous les points portés à l'ordre du jour dont l'associé unique déclare expressément avoir été informé.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Renonciation au droit de convocation;

2. Approbation de (i) la clôture par anticipation à la date du 31 décembre 2008 de l'exercice social en cours de la Société ayant débuté le 1<sup>er</sup> octobre 2008, (ii) la modification des dates d'ouverture et de clôture des exercices sociaux consécutifs de la Société respectivement au 1<sup>er</sup> janvier et 31 décembre et (iii) de la modification subséquente de la date de réalisation des comptes;

3. Modification subséquente des articles 23 et 24 des statuts de la Société; et

4. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'associé unique, les résolutions suivantes ont été prises:

*Première résolution*

Il est décidé que l'associé unique renonce à son droit de recevoir la convocation préalable afférente à cette assemblée générale; l'associé unique reconnaît avoir été suffisamment informé de l'ordre du jour et considère avoir été valablement convoqué à la présente assemblée générale extraordinaire et accepte de délibérer et de voter sur tous les points portés à l'ordre du jour. Il est décidé en outre que toute la documentation produite lors de cette assemblée a été mise à la disposition de l'associé unique dans un délai suffisant pour lui permettre d'examiner avec attention chaque document.

*Deuxième résolution*

Il est décidé de (i) clôturer exceptionnellement par anticipation au 31 décembre 2008 l'exercice social en cours de la Société ayant débuté le 1<sup>er</sup> octobre 2008, (ii) modifier les dates d'ouverture et de clôture de chaque exercice social consécutif respectivement au 1<sup>er</sup> janvier et au 31 décembre de chaque année et (iii) de modifier en conséquence la date de réalisation des comptes au 31 décembre de chaque année,

*Troisième résolution*

En conséquence de la deuxième résolution mentionnée ci-dessus, il est décidé de modifier les articles 23 et 24 des statuts de la Société (les «Statuts») comme suit:

- L'article 23 des statuts est modifié comme suit:

« **Art. 23. Année sociale.** L'exercice social ayant commencé le 1<sup>er</sup> octobre 2008 se termine le 31 décembre 2008. A compter de 2009, l'exercice social de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre.»

Le premier paragraphe de l'article 24 des Statuts est modifié comme suit (les paragraphes suivants restant inchangés):

« **Art. 24. Bilan.** Chaque année, le 31 décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire des biens et des dettes et établit les comptes annuels conformément à la loi.»

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, s'élève à environ € 1.100,-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Passé à Luxembourg, même date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite du présent acte original aux comparants, ces derniers ont signé avec le notaire le présent acte.

Le notaire soussigné qui maîtrise la langue anglaise, constate que, sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: C. De Kerchove, R. Doukhi, C. Dahlgrün, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette A.C., le 12 décembre 2008. Relation: EAC/2008/15134. — Reçu douze euros 12,- € euros.

Le Receveur ff. (signé): N. Boiça.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 16 décembre 2008.

Blanche MOUTRIER.

Référence de publication: 2008158595/272/136.

(080187930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2008.

**Tube VI S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Caroline S.à r.l.).**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 138.938.

In the year two thousand and eight, on the twenty-first of November,  
Before Maître Paul FRIEDERS, notary residing in Luxembourg,

**THERE APPEARED:**

TUBE 3 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg by a deed of the undersigned notary on November 18, 2008, with registered office at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg,

represented by Frédéric LEMOINE, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on November 20, 2008.

Said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary shall stay attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Who declared and requested the notary to state:

1) That "TUBE 3 S.à r.l.", "is the sole participant of "CAROLINE S.à r.l.", a "société à responsabilité limitée" with registered office in L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 138.938, incorporated by deed of the undersigned notary, on April 29, 2008, published in the Mémorial C, number 1532 of June 20, 2008.

2) That the capital of the company is fixed at twelve thousand and five hundred Euro (12,500.- €) divided into five hundred (500) parts of twenty-five Euro (25.- €) each.

3) After this had been set forth, the above named participant, representing the whole corporate capital, has decided to hold an extraordinary general meeting and to take the following resolutions in conformity with the agenda of the meeting:

*First resolution*

The general meeting decides to change the corporate name of the company from "CAROLINE S.à r.l." into "TUBE VI S.à r.l."

*Second resolution*

The general meeting decides, subsequently, to amend the second article of the articles of association of the company, which henceforth shall read as follows:

" **Art. 2.** The name of the Company is "TUBE VI S.à r.l."

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary by surname, given name, civil status and residence, the said appearing person signed together with the notary the present deed.

**Follows the French version:**

L'an deux mille huit, le vingt et un novembre,

Par-devant Maître Paul FRIEDERS, notaire de résidence à Luxembourg,

## A COMPARU:

TUBE 3 S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée sous les lois du Luxembourg suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 18 novembre 2008, ayant son siège social au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, représentée par Frédéric LEMOINE, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée le 20 novembre 2008.

Laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant a déclaré et requis le notaire d'acter:

1) Que «TUBE 3 S.à r.l.», préqualifiée, est le seul et unique associé de la société à responsabilité limitée CAROLINE S.à r.l., avec siège social à L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 138.938, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 29 avril 2008, publié au Mémorial C, numéro 1532 du 20 juin 2008.

2) Que le capital social de la société est fixé à douze mille cinq cents Euros (12.500,- €) représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq Euros (25,- €) chacune.

3) Ensuite l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social, a décidé de se constituer en assemblée générale extraordinaire et de prendre les résolutions suivantes, conformes à l'ordre du jour:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de changer la dénomination sociale de la société de «CAROLINE S.à r.l.» en «TUBE VI S.à r.l.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier subséquemment le deuxième article des statuts de la société, qui aura dorénavant la teneur qui suit:

« **Art. 2.** La dénomination de la Société est «TUBE VI S.à r.l.» »

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Lemoine, Frieders.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 Novembre 2008, Relation: LAC/2008/47905. — Reçu € 12,- (douze euros).

*Le Receveur (signé): Francis Sandt.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2008.

Paul FRIEDERS.

Référence de publication: 2008158559/212/80.

(080187647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2008.

**BBA Luxembourg Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 20.000.000,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 84.258.

In the year two thousand and eight, on the eleventh day of December.

Before Maître Blanche MOUTRIER, notary residing at Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned

Is held an extraordinary general meeting of the sole shareholder of "BBA Luxembourg Finance S.à r.l." (the "Company"), a Luxembourg "société à responsabilité limitée", having its registered office at 6, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 84.258, incorporated by a notarial deed enacted on 17 October 2001, published in the Memorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 333 of 28 February 2002, amended for the last time pursuant to a notarial deed of Maître Joseph Elvinger, enacted on 6 October 2005 and published in the Memorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 586 of 21 March 2006.

The meeting is presided by Mr Charles De Kerchove, residing at 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mrs Radia Doukhi, residing at 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.



The meeting elects as scrutineer Mr Christoph Dahlgrün, residing at 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The sole shareholder present or represented and the number of shares held by it are shown on an attendance list. That list and proxy, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As it appears from the attendance list, all the 40,000 (forty thousand) shares with a nominal value of EUR 500.- (five hundred Euros) each, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda, of which the sole shareholder expressly states that it has been duly informed beforehand.

III.- The agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1. Waiving of notice right;
2. Approval of (i) the termination by anticipation on 31 December 2008 of the current financial year of the Company having started on 30 March 2008 and (ii) the amendment of the opening and closing dates of each of the subsequent financial years of the Company respectively to 1st January and 31 December;
3. Subsequent amendment of article 23 of the articles of association of the Company; and
4. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the sole shareholder, the following resolutions have been taken:

*First resolution:*

It is resolved that the sole shareholder waives its right to the prior notice of the current meeting; the sole shareholder acknowledges being sufficiently informed on the agenda and considers being validly convened and therefore agrees to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is resolved further that all the documentation produced to the meeting has been put at the disposal of the sole shareholder within a sufficient period of time in order to allow it to examine carefully each document.

*Second resolution*

It is resolved (i) to exceptionally terminate by anticipation as at 31 December 2008 the current financial year of the Company, having started on 30 March 2008 and (ii) to amend the opening and closing dates of each of the subsequent financial years to be respectively 1st January and 31 December of each year.

*Third resolution*

As a consequence of resolution 2 above it is resolved to amend articles 23 of the Company's articles of association as follows:

" **Art. 23. Financial year.** The business year started on 30 March 2008 ends on 31 December 2008. As of 2009, the financial year starts on 1st January and ends on 31 December".

*Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about € 1,100,-.

There being no further business, the meeting was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that, on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le onze décembre.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, sous-signé.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de "BBA Luxembourg Finance S.à r.l." (la «Société»), une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social au 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 84.258, constituée conformément à l'acte notarié du 17 octobre 2001, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 333 en date du 28 février 2002, modifié pour la dernière fois par acte notarié de Maître Joseph Elvinger en date du 6 octobre 2005, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 586 en date du 21 mars 2006.

L'assemblée est présidée par M. Charles De Kerchove, demeurant 398, route d'Esch L-1471 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Mme Radia Doukhi, demeurant 398, route d'Esch L-1471 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur M. Christoph Dahlgrün, demeurant 398, route d'Esch L-1471 Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- L'associé unique présent ou représenté et le nombre de parts sociales qu'il détient est renseigné sur une liste de présence. Ladite liste et la procuration, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 40.000 (quarante mille) parts sociales, d'une valeur nominale de 500,- EUR (cinq cents euros) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées, de sorte que l'assemblée peut valablement se prononcer sur tous les points portés à l'ordre du jour dont l'associé unique déclare expressément avoir été informé.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Renonciation au droit de convocation;

2. Approbation de (i) la clôture par anticipation à la date du 31 décembre 2008 de l'exercice social en cours de la Société ayant débuté le 30 mars 2008 et de (ii) la modification des dates d'ouverture et de clôture des exercices sociaux consécutifs de la Société respectivement au 1<sup>er</sup> janvier et 31 décembre;

3. Modification subséquente de l'article 23 des statuts de la Société; et

4. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'associé unique, les résolutions suivantes ont été prises:

*Première résolution*

Il est décidé que l'associé unique renonce à son droit de recevoir la convocation préalable afférente à cette assemblée générale; l'associé unique reconnaît avoir été suffisamment informé de l'ordre du jour et considère avoir été valablement convoqué à la présente assemblée générale extraordinaire et accepte de délibérer et de voter sur tous les points portés à l'ordre du jour. Il est décidé en outre que toute la documentation produite lors de cette assemblée a été mise à la disposition de l'associé unique dans un délai suffisant pour lui permettre d'examiner avec attention chaque document.

*Deuxième résolution*

Il est décidé de (i) clôturer exceptionnellement par anticipation au 31 décembre 2008 l'exercice social en cours de la Société ayant débuté le 31 mars 2008 et de (ii) modifier les dates d'ouverture et de clôture de chaque exercice social consécutif respectivement au 1<sup>er</sup> janvier et au 31 décembre de chaque année.

*Troisième résolution*

En conséquence de la deuxième résolution mentionnée ci-dessus, il est décidé de modifier l'article 23 des statuts de la Société (les «Statuts») comme suit:

« **Art. 23. Année sociale.** L'exercice social ayant commencé le 31 mars 2008 se termine le 31 décembre 2008. A compter de 2009, l'exercice social de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre.»

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, s'élève à environ € 1.100,-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Passé à Luxembourg, même date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite du présent acte aux comparants, ces derniers ont signé avec le notaire le présent acte.

Le notaire soussigné qui maîtrise la langue anglaise, constate que, sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: C. De Kerchove, R. Doukhi, C. Dahlgrün, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette A.C., le 12 décembre 2008, Relation: EAC/2008/15136. — Reçu douze euros 12,- €.

*Le Receveur ff. (signé): N. Boiça.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 16 décembre 2008.

Blanche MOUTRIER.

Référence de publication: 2008158594/272/122.

(080187936) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2008.

**Sole Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 143.517.

---

**STATUTS**

L'an deux mille huit. Le quatre décembre.

Par-devant Nous Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

**A COMPARU:**

La société anonyme ADVISA S.A., ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, R.C.S. Luxembourg numéro B 114.252,

ici dûment représentée par sa représentante permanente Mademoiselle Claire SABBATUCCI, gestionnaire de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

Laquelle comparante, ès-qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

**I.- Nom - Durée - Objet - Siège social**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe entre le souscripteur et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme, sous la dénomination de SOLE INVEST S.A. (ci-après la "Société").

**Art. 2.** La durée la de Société est illimitée.

**Art. 3.** La Société a pour objet d'effectuer toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle pourra, dans les limites fixées par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, accorder à toute société du groupe ou à tout actionnaire tous concours, prêts, avances ou garanties.

La Société prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent.

**Art. 4.** Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration, la Société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'assemblée des actionnaires.

**II.- Capital social - Actions**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Le capital autorisé de la Société est fixé à deux millions d'euros (EUR 2.000.000,-) et sera représenté par vingt mille (20.000) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Le conseil d'administration est autorisé et chargé de réaliser cette augmentation de capital en une fois ou en tranches périodiques sous réserve de la confirmation de cette autorisation par une assemblée générale tenue au plus tard 5 ans à partir de la publication de l'acte de constitution en ce qui concerne la partie du capital qui, à cette date ne serait pas encore souscrite, et pour laquelle il n'existerait pas à cette date d'engagement de la part du conseil d'administration en vue de la souscription; il est également autorisé et chargé de fixer les conditions de toute souscription ou décidera de l'émission d'actions représentant tout ou partie de cette augmentation au moyen de la conversion du bénéfice net en capital et l'attribution périodique aux actionnaires d'actions entièrement libérées au lieu de dividendes.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée par le conseil d'administration dans le cadre du capital autorisé, l'article trois des statuts se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée et publiée par le conseil d'administration ou par toute personne désignée par le conseil à cette fin.

En relation avec cette autorisation d'augmenter le capital social et conformément à l'article 32-3 (5) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, le conseil d'administration de la Société est autorisé à suspendre ou à limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants.

Le capital social souscrit et le capital autorisé peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales (la "Loi"), racheter ses propres actions.

**Art. 6.** Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur ou pour partie nominatives et pour partie au porteur au choix des actionnaires, sauf dispositions contraires de la Loi.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article 39 de la Loi. La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre. Des certificats constatant ces inscriptions au registre seront délivrés, signés par deux administrateurs ou, si la Société ne comporte qu'un seul administrateur, par celui-ci.

L'action au porteur est signée par deux administrateurs ou, si la Société ne comporte qu'un seul administrateur, par celui-ci. La signature peut être soit manuscrite, soit imprimée, soit apposée au moyen d'une griffe.

Toutefois l'une des signatures peut être apposée par une personne déléguée à cet effet par le conseil d'administration. En ce cas, elle doit être manuscrite. Une copie certifiée conforme de l'acte conférant délégation à une personne ne faisant pas partie du conseil d'administration, sera déposée préalablement conformément à l'article 9, §§ 1 et 2. de la Loi.

La Société ne reconnaît qu'un propriétaire par action; si la propriété de l'action est indivise, démembrée ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour présenter l'action à l'égard de la Société. La Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

### III.- Assemblées Générales des actionnaires - Décisions de l'actionnaire unique

**Art. 7.** L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société. Lorsque la Société compte un actionnaire unique, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. Elle peut l'être également sur demande d'actionnaires représentant un dixième au moins du capital social.

**Art. 8.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra à Luxembourg, au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg qui sera fixé dans l'avis de convocation, le deuxième jeudi du mois de juin à 14.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.

Les quorum et délais requis par la Loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'est pas autrement disposé dans les présents statuts.

Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par câble, télégramme, télex ou télécopie une autre personne comme son mandataire.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou les présents statuts, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation préalables.

Les décisions prises lors de l'assemblée sont consignées dans un procès-verbal signé par les membres du bureau et par les actionnaires qui le demandent. Si la Société compte un actionnaire unique, ses décisions sont également écrites dans un procès verbal.

Tout actionnaire peut participer à une réunion de l'assemblée générale par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant la participation effective à l'assemblée, dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

### IV.- Conseil d'Administration

**Art. 9.** La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois (3) membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société. Toutefois, lorsque la Société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. Les administrateurs sont élus pour un terme qui n'excédera pas six (6) ans, jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

Les administrateurs seront élus à la majorité des votes des actionnaires présents ou représentés. Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, cette vacance peut être temporairement comblée jusqu'à la prochaine assemblée générale, aux conditions prévues par la Loi.

**Art. 10.** Le conseil d'administration devra choisir en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration; en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette assemblée ou réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces assemblées ou réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopieur un autre administrateur comme son mandataire.

Un administrateur peut présenter plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant son identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. La réunion tenue par de tels moyens de communication à distance est réputée se tenir au siège de la Société.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la moitié au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. En cas de partage des voix, le président du conseil d'administration aura une voix prépondérante.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

**Art. 11.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux administrateurs. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux administrateurs. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, ce dernier signera.

**Art. 12.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société.

Tous pouvoirs que la Loi ou les présents statuts ne réservent pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Lorsque la Société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

**Art. 13.** La Société sera engagée par la signature collective de deux (2) administrateurs ou la seule signature de toute (s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un (1) seul membre, la Société sera engagée par sa seule signature.

#### V.- Surveillance de la société

**Art. 14.** Les opérations de la Société seront surveillées par un (1) ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaire. L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leurs rémunérations et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six (6) années.

## VI.- Exercice social - Bilan

**Art. 15.** L'exercice social commencera le premier janvier et se terminera le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 16.** Sur le bénéfice annuel net de la Société il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et en tant que la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social, tel que prévu à l'article 5 de ces statuts, ou tel qu'augmenté ou réduit en vertu de ce même article 5.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la Loi.

## VII.- Liquidation

**Art. 17.** En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

## VIII.- Modification des statuts

**Art. 18.** Les présents statuts pourront être modifiés par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article 67-1 de la Loi.

## IX.- Disposition finale - Loi applicable

**Art. 19.** Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, il est fait référence aux dispositions de la Loi.

### *Dispositions transitoires*

1. Le premier exercice social commencera le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2008.

2. La première assemblée générale annuelle aura lieu en 2009.

### *Souscription et Libération*

La comparante déclare par la présente qu'elle souscrit toutes les trois cent dix (310) actions représentant la totalité du capital social de la Société.

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) est dès maintenant à la libre disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

### *Déclaration*

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'Article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et déclare expressément qu'elles sont remplies.

### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont évalués à environ mille deux cents euros.

### *Résolutions de l'actionnaire unique*

La comparante préqualifiée, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a immédiatement pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3).

2. Les personnes suivantes sont nommées administrateurs:

- Madame Sandrine ANTONELLI, directrice de société, née à Savigny sur Orge (France), le 6 mars 1969, avec adresse professionnelle à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon;

- Madame Claudine BOULAIN, chef comptable, née à Moyeuvre-Grande (France), le 2 juin 1971, avec adresse professionnelle à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon;

- La société anonyme ADVISA S.A., ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, R.C.S. Luxembourg numéro B 114.252, représentée par sa représentante permanente Mademoiselle Claire SABBATUCCI, gestionnaire de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

3. Est appelée aux fonctions de commissaire:

La société à responsabilité limitée TRUSTAUDIT S.à.r.l., ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, R.C.S. Luxembourg numéro B 73.125.

4. Les mandats des administrateurs prendront fin lors de l'assemblée générale de 2014.

5. Le siège social de la Société est établi à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la représentante de la comparante, celle-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: SABBATUCCI; J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 11 décembre 2008. Relation GRE/2008/4977. - Reçu cent cinquante cinq euros 31.000,- à 0,50%= 155,- €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 16 décembre 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008158711/231/232.

(080187277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2008.

### **Finagen International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 143.515.

#### — STATUTS

L'an deux mille huit, le neuf décembre.

Par devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

#### A COMPARU:

La société UNIVERSAL STAR LLC, ayant son siège social à 1617 N. Main Street, Suite B, Sheridan, WY 82801 (U.S.A.), ici dûment représentée par Monsieur Alain THILL, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La prédite procuration, signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société qu'elle déclare constituer comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est constitué par les présentes entre le comparant et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de FINAGEN INTERNATIONAL S.A.

**Art. 2.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 3.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feraient obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

**Art. 4.** La Société a pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres, instruments financiers, obligations, bons du trésor, participations, actions, marques et brevets ou droits de propriété intellectuelle de toute origine, participer à la création, l'administration, la gestion, le développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres, marques, brevets ou droits de propriété intellectuelle, les réaliser par voie de vente, de cession d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires, marques, brevets et droits de propriété intellectuelle, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties et/ou aux sociétés affiliées et/ou sociétés appartenant à son Groupe de sociétés, le Groupe étant défini comme le groupe de sociétés incluant les sociétés mères, ses filiales ainsi que les entités dans lesquelles les sociétés mères ou leurs filiales détiennent une participation.

Elle pourra également être engagée dans les opérations suivantes, il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre et d'autres instruments de dettes ou de titres de capital ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec garantie de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité affiliée luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérés dans l'intérêt de la Société;

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, y inclus des opérations immobilières, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

La société n'exercera pas directement une activité industrielle et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

**Art. 5.** Le capital souscrit de la société est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté trois mille cent (3.100) actions, chacune d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR).

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

Les actions de la société peuvent être créées, aux choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président dans son sein. Les administrateurs sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou téléfax un autre administrateur comme son mandataire.

Un administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues.

Une résolution du Conseil d'administration peut être prise par écrit. Une telle résolution consistera en un ou plusieurs documents, contenant les résolutions, et elles seront signées, manuellement ou électroniquement par voie de signature électronique valable en droit luxembourgeois, par chaque administrateur (résolution circulaire). La date de ladite résolution est celle de la dernière signature.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant son identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. La réunion tenue par de tels moyens de communication à distance est réputée se tenir au siège de la société.

**Art. 7.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne déléguée par le conseil.

**Art. 8.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne déléguée par le conseil.

**Art. 9.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

**Art. 10.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième lundi du mois de juin à 11.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.



**Art. 12.** Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur doivent en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

**Art. 13.** L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

**Art. 14.** Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

#### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2008.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2009.

#### *Souscription*

Toutes les actions ont été souscrites par la société UNIVERSAL STAR LLC, préqualifiée.

Toutes ces actions ont été libérées intégralement en numéraire, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

#### *Déclaration - Evaluation - Frais*

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié les conditions prévues par l'article vingt-six de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée ultérieurement et en constate expressément l'accomplissement.

Le montant, au moins approximatif, des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué approximativement à la somme de mille quatre cents euro.

#### *Décisions de l'actionnaire unique*

Et aussitôt l'actionnaire unique, par son représentant susnommé, a pris les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2.- Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs:
  - Monsieur Christian BÜHLMANN, expert-comptable, né à Etterbeek (Belgique), le 1<sup>er</sup> mai 1971, demeurant professionnellement à L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach;
  - Monsieur Thierry TRIBOULOT, employé privé, né à Villers-Semeuse (France), le 2 avril 1973, demeurant professionnellement à L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach;
  - Monsieur Alexandre TASKIRAN, expert-comptable, né à Karaman (Turquie), le 24 avril 1968, demeurant professionnellement à L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.
- 3.- A été appelée aux fonctions de commissaire:
  - La société anonyme TRUSTCONSULT LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social à L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach, R.C.S. Luxembourg section B numéro 86.995.
- 4.- Le siège de la société est établi à L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.
- 5.- La durée du mandat des administrateurs et du commissaire été a fixée à six ans.
- 6.- Le conseil d'administration est autorisé à nommer un ou plusieurs de ses membres aux fonctions d'administrateur-délégué.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante les présents statuts sont rédigés en français suivis d'une traduction anglaise, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte français et anglais, la version française fera foi.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

#### **Suit la version anglaise du texte qui précède:**

In the year two thousand and eight, on the ninth of December.

Before us Maître Jean SECKLER, notary residing at Junglinster (Grand-Duchy of Luxembourg).

THERE APPEARED:

The company UNIVERSAL STAR LLC, having its registered office in 1617 N. Main Street, Suite B, Sheridan, WY 82801 (U.S.A.),

hereby duly represented by Mr Alain THILL, residing professionally at L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxy-holder and the undersigned notary, will remain attached to this deed for the purpose of registration.

Such appearing party has requested the officiating notary to enact the following articles of association of a public limited company which it declares to have established as follows:

**Art. 1.** Between the present this day and all persons who will become owners of the shares mentioned hereafter, a Luxembourg public limited company (*société anonyme*) is hereby formed under the title of FINAGEN INTERNATIONAL S.A.

**Art. 2.** The Company is established for an unlimited period.

**Art. 3.** The Registered Office of the Company is in Luxembourg. It may be transferred by decision of the Board of Directors to any other locality of the Grand Duchy of Luxembourg and even abroad, should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the Registered Office of the Company, and until such time as the situation becomes normalised.

**Art. 4.** The purpose of the Company is any operation related directly or indirectly to the holding of participations, in any form whatsoever in any companies, as well as the administration, management, control and development of such participations.

The Company may also use its assets to create, to manage, to improve and to liquidate a portfolio consisting of any assets, financial instruments, bonds, debentures, stocks, notes, securities, trademarks, patents or intellectual property rights of any kind, to participate to the ownership, administration, management, development and control of any enterprises, to acquire, by effect of contribution, subscription, assignment or purchase option or in any other way, any assets, trademark or patents or other intellectual property rights, to monetize any such assets or rights by effect of sale, assignment, exchange or otherwise, to develop such enterprises, trademarks, patents or other intellectual property rights, to grant to companies into which the Company has an interest any assistance, loan, cash or guaranty and/or to affiliated companies and/or companies that are part to its Groups of companies, the Group being referred to herein as the group of companies including mother entities, its subsidiaries and any other entity into which the mother entities or their subsidiaries hold a participation.

The Company may also be part of such transaction, it is understood that the Company shall not be part of any transaction which may bring the Company to be engaged in any activity which may be considered as a regulated activity of a financial nature:

- grant loans in any form or to acquire any means to grant credits and secure funds therefore, notably, by issuing securities, bonds, notes and other debt or equity titles or by using derivatives or otherwise;
- give access to, lend, transmit funds or provide credit access to or with subscription guaranties to or acquire any debt instruments, with or without guaranty, emitted by an Luxembourg or foreign affiliated entity, which may be in the Company's interest;

The Company shall conduct any act that is necessary to safeguard its rights and shall conduct all operations generally without limitation, including real estate operations, which relate to or enable its purposes.

In general, it may take any measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

The Company shall not directly carry out any industrial activity or maintain a commercial establishment opened to the public.

**Art. 5.** The subscribed capital of the Company is fixed at thirty-one thousand euro (31,000.- EUR) represented by three thousand one hundred (3,100) shares of a par value of ten euro (10.- EUR) each.

The shares are in nominative or bearer form, at the option of the shareholder.

The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by a decision of the General Meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the articles of association.

The Company may to the extent and under the restrictions foreseen by law redeem its own shares.

The Company's shares may be created, at the owner's option in certificates representing single shares or two or more shares.

Should the corporate share capital be increased, the rights attached to the new shares will be the same as those enjoyed by the old shares.

**Art. 6.** The Company is administered by a Board of Directors comprising at least three members, which elect a president among themselves. The mandate of the Directors may not exceed six years.

Any Director may be removed at any time with or without cause by the general meeting of shareholders.

Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another Director as his proxy.

A Director may represent more than one of his colleagues

A resolution of the Board of Directors may be passed in writing. Such resolution shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed, manually or electronically by means of an electronic signature which is valid under Luxembourg law, by each and every Director (circular resolution). The date of such resolution shall be the date of the last signature.

Any Director may participate in any meeting of the Board of Directors by way of videoconference or by any other similar means of communication allowing their identification. These means of communication must comply with technical characteristics guaranteeing the effective participation to the meeting, which deliberation must be broadcasted uninterruptedly. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The meeting held by such means of communication is reputed held at the registered office of the Company.

**Art. 7.** The Board of Directors possesses the widest powers to manage the business of the Company and to take all action of disposal and administration which are in line with the object of the Company, and anything which is not a matter for the General Meeting in accordance with the present Articles or governed by law, comes within its competence. In particular it can arbitrate, compromise, grant waivers and grant repelvins with or without payment.

The Board of Directors is authorized to proceed to the payment of a provision of dividend within the bounds laid down by the law.

The Board of Directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management of the Company's business, either to one or more

Directors, or, as holders of a general or special proxy, to third persons who do not have to be shareholders of the Company.

All acts binding the Company must be signed by two Directors or by an officer duly authorized by the Board of Directors.

**Art. 8.** Legal action, as claimant as well as defendant, will be taken in the name of the Company by one member of the Board of Directors, or by the person delegated to this office.

**Art. 9.** The Company's operations are supervised by one or more auditors. Their mandate may not exceed six years.

**Art. 10.** The Company's business year begins on January 1 and closes on December 31.

**Art. 11.** The annual General Meeting is held on the second Monday of June at 11.00 a.m. at the Company's Registered Office, or at an other place to be specified in the convening notices. If such day is a legal holiday the General Meeting will be held on the next following business day.

**Art. 12.** To be admitted to the General Meeting, the owner of bearer shares must deposit them five full days before the date fixed for the meeting, any shareholder will be entitled to vote in person or through a proxy, who need not to be a shareholder himself.

**Art. 13.** The General Meeting has the widest powers to take or ratify any action concerning the Company. It decides how the net profit is allocated and distributed.

The General Meeting may decide that profits and distributable reserves are assigned to the redemption of the stock, without reduction of the registered capital.

**Art. 14.** For any points not covered by the present articles, the parties refer to the provisions of the Act of August 10, 1915 and of the modifying Acts.

#### *Special dispositions*

- 1) The first financial year runs from the date of incorporation and ends on the 31st of December 2008.
- 2) The first General Meeting will be held in the year 2009.

#### *Subscription*

All the shares have been subscribed by UNIVERSAL STAR LLC, prenamed.

All these shares are fully paid up by payments in cash such that the sum of thirty-one thousand euro (31,000.- EUR) is from now on at the free disposal of the Company, proof whereof having been given to the officiating notary, who bears witness expressly to this fact.

#### *Statement - Valuation - Costs*

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed in article 26 of the law of August 10, 1915 as subsequently amended have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be, incurred or charged to the Company as a result of its formation, is approximately valued at one thousand four hundred euro.

#### *Decisions of the sole shareholder*

The above named sole shareholder, through his mandatory, has immediately taken the following resolutions.

- 1.- The number of Directors is fixed at three and that of the auditors at one.
- 2.- The following have been appointed as Directors:
  - Mr Christian BÜHLMANN, chartered accountant, born at Etterbeek (Belgium), on the 1st of May 1971, residing professionally at L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach;
  - Mr Thierry TRIBOULOT, private employee, born at Villers-Semeuse (France), on the 2nd of April 1973, residing professionally at L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach;
  - Mr Alexandre TASKIRAN, chartered accountant, born at Karaman (Turkey), on the 24th of April 1968, residing professionally at L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.
- 3.- The following has been appointed as statutory auditor:
 

The public limited company TRUSTCONSULT LUXEMBOURG S.A., having its registered office at L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach, R.C.S. Luxembourg section B number 86.995.
- 4.- The Company's registered office shall be at L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.
- 5.- The term of office of the Directors and the statutory auditor shall be for six years.
- 6.- The Board of Directors is authorized to delegate the daily management of the Company to one or more of its members.

#### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in French, followed by an English version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the French and the English text, the French version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up at Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read in the language of the mandatory, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Signé: THILL; J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 16 décembre 2008. Relation GRE/2008/5049. — Reçu cent cinquante cinq euros 31.000,- à 0,50 % = 155,- €.

*Le Receveur (signé): G. SCHLINK.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 18 décembre 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008158707/231/291.

(080187234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2008.

#### **Hung 1 Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 122.042.

—  
*Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 27 novembre 2008*

1. Monsieur Stephen LAWRENCE, demeurant actuellement 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, gérant;
  2. Monsieur Pii KETVEL, demeurant actuellement 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, gérant;
  3. Monsieur Michael CHIDIAC, demeurant 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, gérant;
  4. Madame Samia RABIA, demeurant 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, gérant,
- est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos en décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008158721/9356/19.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2008, réf. LSO-CX08101. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080187597) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2008.

**A-Concept s.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2610 Luxembourg, 160, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 140.962.

—  
*Cession de parts sous seing privé*

L'an deux mille huit, le 21 novembre,

Au siège social de la société A-CONCEPT S.à.r.l.

Ont comparu:

1 ° ) Monsieur Alparslan ACIKGÖZ, consultant, né à Sefaaflı (Turquie), le 10 novembre 1973, demeurant à B-6031 Charleroi, rue Alice Bron, 51.

Seul associé de la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois sous la dénomination "A- CONCEPT S.à.r.l.", avec siège social à L-2610 Luxembourg, 160, route de Thionville,

constituée suivant acte, reçu par le notaire Alex WEBER, de résidence à Bascharage en date du 21 juillet 2008, publiée au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 2168 du 5 septembre 2008.

2 ° ) Monsieur Mousa SARIHAN, consultant, né à Charleroi (Belgique), le 20 février 1975, demeurant à B-6000 Charleroi, rue du Beffroi, 24/4,

Lesquels comparants ont requis d'acter ce qui suit:

- Monsieur Alparslan ACIKGÖZ, prédit, déclare céder et transporter sous les garanties de droit à Monsieur Mousa SARIHAN, prédit, ici présent et ce acceptant: soixante-seize (76) PARTS SOCIALES, à prendre sur cent (100) PARTS SOCIALES, appartenant à Monsieur Alparslan ACIKGÖZ, prédit, dans la prédite société.

Ces parts sociales ne sont représentées par aucun titre et leur propriété résulte exclusivement des statuts.

Le cessionnaire est propriétaire à compter de ce jour des parts cédées et il aura droit aux revenus et bénéfices dont elles seront productives à partir de cette date.

Il sera subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées.

Il n'a été délivré à Monsieur Mousa SARIHAN, prédit, aucun titre ni certificat des parts cédées.

Il est observé que la présente cession de parts est faite du consentement exprès de l'associé unique de la société A-CONCEPT S.à.r.l.

Pour les besoins de l'enregistrement les parties déclarent que le capital social a été fixé à la somme DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12.500,00 €), en vertu de l'acte de constitution, ci-avant cité, reçu par le notaire Alex WEBER en date du 21 juillet 2008.

Par la suite de la prédite cession, la répartition des parts sociales s'établit comme suit:

1 ° Monsieur Alparslan ACIKGÖZ, prédit, VINGT-QUATRE PARTS SOCIALES . . . . .	24 parts
2 ° Monsieur Mousa SARIHAN, prédit, SOIXANTE-SEIZE PARTS SOCIALES . . . . .	76 parts
TOTAL: CENT PARTS SOCIALES . . . . .	100 parts

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Luxembourg, le 3 octobre 2008.

Mousa SARIHAN / Alparslan ACIKGÖZ.

Référence de publication: 2008158727/1734/41.

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2008, réf. LSO-CX06372. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080187250) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2008.

**Tosca II S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 130.454.

—  
*Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 24 octobre 2008*

*Première résolution*

L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social de la société du 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg au 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait  
Pour la société  
Signature

Référence de publication: 2008157168/587/16.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2008, réf. LSO-CX02806. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080185799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2008.

**Foralim S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 64.626.

*Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 26 novembre 2008*

- Le Conseil d'administration décide de transférer le siège social de la Société du 23 avenue Monterey à LUXEMBOURG (L-2086) au 412F route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086) à compter de ce jour.

- Le Conseil d'administration prend acte de la modification du siège social des Administrateurs personnes morales suivants de la Société comme suit:

\* MADAS S.à r.l., Société à Responsabilité Limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social situé au 412F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086)

\* LOUV S.à r.l., Société à Responsabilité Limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social situé au 412F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086)

\* FINDI S.à r.l., Société à Responsabilité Limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social situé au 412F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086)

- Le Conseil d'administration prend acte du changement de siège social de la société FIN-CONTRÔLE S.A., Commissaire aux comptes de la Société, ayant son siège social désormais situé au 12 rue Guillaume Kroll, Bâtiment F à LUXEMBOURG (L-1882).

Certifié sincère et conforme

FORALIM S.A.

MADAS S.à r.l. / LOUV S.à r.l.

Administrateur / Administrateur Président du Conseil d'Administration

représentée par C. FRANCOIS / représentée par A. VIGNERON

Représentant Permanent / Représentant Permanent

Référence de publication: 2008157163/795/29.

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2008, réf. LSO-CX05282. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080185846) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2008.

**Optimal Diversified Portfolio, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 70.595.

*Extrait du Procès-Verbal*

*de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 27 octobre 2008 à Luxembourg*

*Conseil d'Administration*

- Démission de Monsieur Marc Van de Walle en date du 15 mars 2008.

- Démission de Monsieur Koen Straetmans en date du 30 avril 2008.

- Ratification de la cooptation en date du 17 avril 2008 de Monsieur Dirk Adriaenssens, 52 route d'Esch, L-2965 Luxembourg.

- Ratification de la cooptation en date du 1<sup>er</sup> mai 2008 de Monsieur Georges Wolff, 3 rue Jean Piret, L-2965 Luxembourg.

- Nomination de Monsieur Dirk Adriaenssens.

- Nomination de Monsieur Georges Wolff.

Confirmation du mandat des administrateurs suivants:

- Monsieur Philippe Gusbin, 1, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg.

- Monsieur Paul Suttor, 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg.

Les mandats des administrateurs sont accordés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes clos en 2012.

*Réviseur*

Reconduction de mandat de la société Ernst & Young, 7, parc d'activités Syrdall à L-5365 Munsbach pour une période d'un an.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2008.

Par délégation

ING Investment Management Luxembourg S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008156323/5911/32.

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2008, réf. LSO-CW03131. - Reçu 14,0 euros.

*Le Releveur (signé): G. Reuland.*

(080184912) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2008.

**API - Consult GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8315 Olm, 10, Op der Wiss.

R.C.S. Luxembourg B 77.883.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Olm, le 9 décembre 2008.

FIDUNORD Sàrl

61, Gruuss Strooss, L-9991 Weiswampach

Signature

Référence de publication: 2008157378/667/15.

Enregistré à Diekirch, le 27 novembre 2008, réf. DSO-CW00307. - Reçu 18,0 euros.

*Le Releveur (signé): J. Tholl.*

(080185984) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2008.

**Navitours S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5532 Remich, 6, rue Enz.

R.C.S. Luxembourg B 31.409.

*Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 17 juin 2008*

*Première résolution*

L'Assemblée constate que le siège de la société a été transféré à L-5532 Remich, 6, rue Enz.

*Deuxième résolution*

L'assemblée constate que suite au décès de Monsieur Robert KIEFFER en date du 14 septembre 2006, les parts sociales de la société sont réparties comme suit:

1) Monsieur Daniel KIEFFER, demeurant à L-6750 Grevenmacher, 1, rue de Luxembourg . . . . .	700
2) Madame Giovanna CHIARINI, demeurant à L-6758 Grevenmacher, 8, rue Victor Prost . . . . .	300
Total: mille parts sociales . . . . .	1.000

de vingt-cinq euros (25,-€) chacune.

*Troisième résolution*

Par la présente Madame Giovanna CHIARINI, préqualifiée, décide de céder toutes ses trois cents parts sociales qu'elle détient dans la société à:

- Monsieur Daniel KIEFFER, préqualifié, 150 parts sociales

- Madame Sylvie KIEFFER, demeurant à L-6758 Grevenmacher, 8, rue Victor Prost, née à Luxembourg, le 3 septembre 1966, 150 parts sociales

Les associés décident d'agréer à ces cessions de parts sociales.

*Quatrième résolution*

Monsieur Daniel KIEFFER, préqualifié, en sa qualité de gérant unique de la société, déclare accepter expressément ces cessions au nom de la société, conformément à l'article 190 de la loi sur les sociétés commerciales.

*Cinquième résolution*

Suite aux cessions de parts sociales qui précèdent, l'assemblée constate que la répartition des parts sociales est dorénavant la suivante:

1 ) Monsieur Daniel KIEFFER, demeurant à L-6750 Grevenmacher, 1, rue de Luxembourg . . . . .	850
2) Madame Sylvie KIEFFER, demeurant à L-6758 Grevenmacher, 8 rue Victor Prost . . . . .	150
Total: mille parts sociales . . . . .	1.000

Remich, le 17 juin 2008.

Pour extrait conforme  
Daniel KIEFFER  
Gérant

Référence de publication: 2008158421/820/39.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2008, réf. LSO-CS06857. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080187888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2008.

---

**Edil Equity S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 133.400.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 30 avril 2008*

Le Conseil d'Administration a élu, Monsieur Steve van den Broek, né le 26 juillet 1970 à Anvers (Belgique) et résidant professionnellement au 31, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Président du Conseil d'Administration, avec effet au 30 avril 2008, pour une période venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012.

Nous vous prions de bien vouloir prendre note du changement d'adresse de Monsieur Steve van den Broek.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EDIL EQUITY S.A., Société Anonyme  
Signature  
Administrateur

Référence de publication: 2008156283/3258/19.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2008, réf. LSO-CX04800. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080184609) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2008.

---

**Espirito Santo Services S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 23.930.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2008.

SG AUDIT SARL  
Signature

Référence de publication: 2008157368/521/14.

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2008, réf. LSO-CX05768. - Reçu 18,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080186032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2008.

---